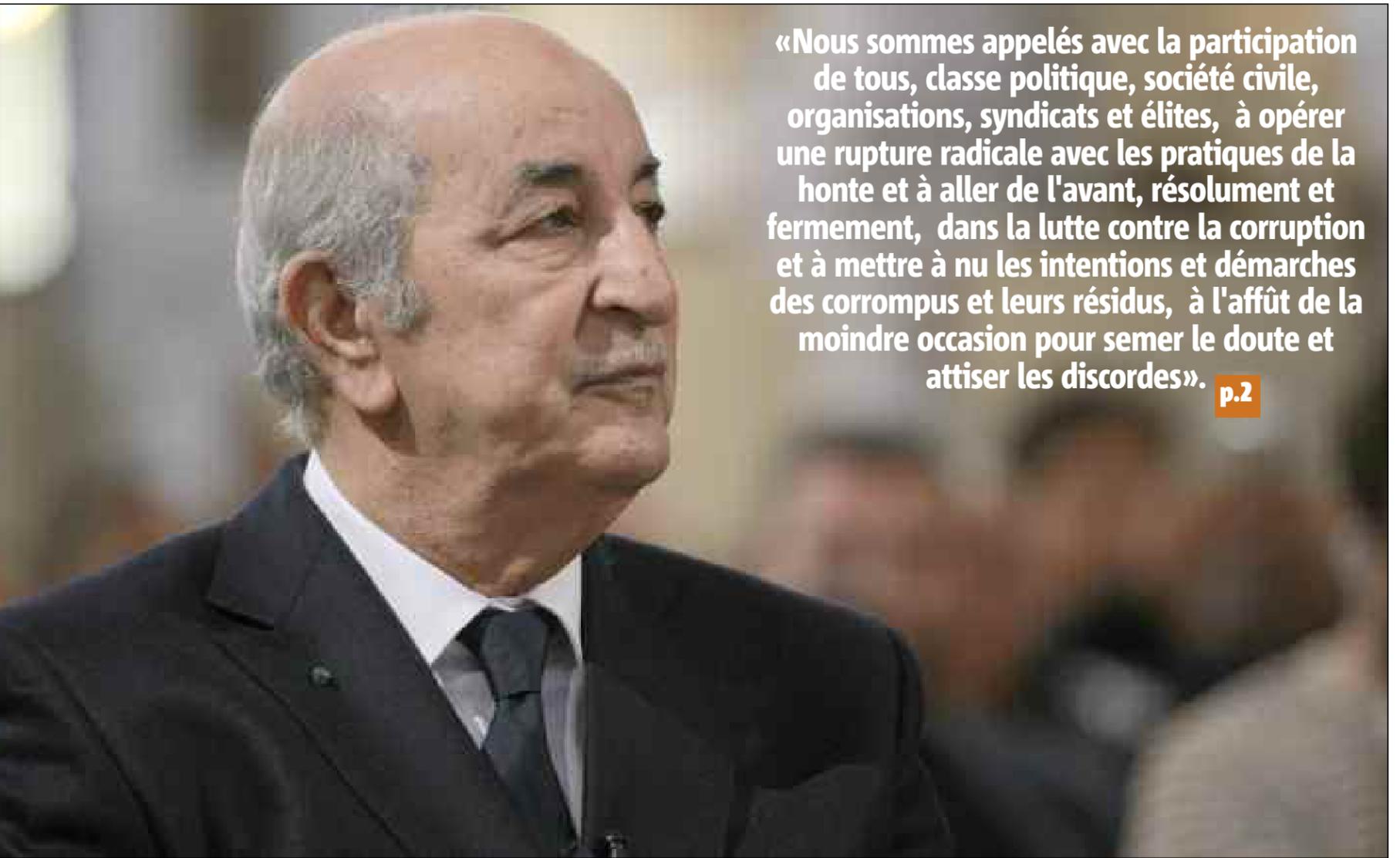




AMMAR BELHIMER, MINISTRE DE LA COMMUNICATION :
«LE PROCHAIN SCRUTIN S'AFFICHE AVEC D'IMPORTANTES NOUVELLES GARANTIES DÉMOCRATIQUES» p.3

L'APPEL DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

MOBILISATION CONTRE LA CORRUPTION



«Nous sommes appelés avec la participation de tous, classe politique, société civile, organisations, syndicats et élites, à opérer une rupture radicale avec les pratiques de la honte et à aller de l'avant, résolument et fermement, dans la lutte contre la corruption et à mettre à nu les intentions et démarches des corrompus et leurs résidus, à l'affût de la moindre occasion pour semer le doute et attiser les discordes».

p.2

MOHAMED CHARFI, PRÉSIDENT DE L'AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS (ANIE) :

«Les changements prévus dans la loi électorale ouvriront la voie à une concurrence loyale et transparente» p.3



START-UPS / ABDELAZIZ DJERAD :

«Le Gouvernement soutient les innovateurs, indispensables à toute économie moderne» p.4



APRÈS «BARID PAY» D'ALGÉRIE POSTE, LA BNA LANCE SON APPLICATION «WIMPAY-BNA»

LE E-PAIEMENT ET LA BANQUE FONT LEUR RÉVOLUTION EN ALGÉRIE p.4

Guerre de libération

Des hauts faits du peuple algérien «pas assez évoqués»

«Beaucoup de hauts faits et d'actes héroïques du peuple algérien, durant la glorieuse Guerre de libération nationale ne sont pas assez évoqués», a estimé vendredi depuis M'Sila le Conseiller du président de la République, chargé des Archives et de la Mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi.

Béjaïa

Risques d'éboulements aux alentours du Cap Carbon après le séisme

La direction du Parc national du Gouraya (Béjaïa) a appelé les citoyens à éviter de se rendre dans les sites situés aux alentours du Cap Carbon, pour présence de risques d'éboulements rocheux suite au dernier séisme (5,9 sur l'échelle de Richter) qui a touché la wilaya, a mis en garde dans un communiqué vendredi sur sa page Facebook.



CSM

Promotion de 1.982 magistrats et titularisation de 447 magistrats stagiaires

Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a approuvé, lors de sa 1^{ère} session ordinaire, jeudi, la promotion de 1.982 magistrats et la titularisation de 447 magistrats stagiaires, indique un communiqué du Conseil.

L'appel du Président Tebboune

Mobilisation contre la corruption

«Nous sommes appelés avec la participation de tous, classe politique, société civile, organisations, syndicats et élites, à opérer une rupture radicale avec les pratiques de la honte et à aller de l'avant, résolument et fermement, dans la lutte contre la corruption et à mettre à nu les intentions et démarches des corrompus et leurs résidus, à l'affût de la moindre occasion pour semer le doute et attiser les discordes».



■ M. Tebboune a affirmé que les grâces présidentielles ne toucheraient pas les personnes condamnées et impliquées dans des affaires de corruption. (Photo: DR)

C'est sans doute le passage essentiel dans le message du Président Abdelmadjid Tebboune, lu en son nom par le Secrétaire général du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droits, Laïd Rebika, à Tlemcen à l'occasion du 59^e anniversaire de la Fête de la Victoire. Le Président Tebboune a fait état «des entraves et des imprévus induites par la propagation de la pandémie Covid-19 qui se sont dressées sur notre chemin», mais en même temps, il a désigné les «corrompus et leurs résidus» tout aussi responsables des retards dans l'application de ses décisions. Au début de ce mois, lors d'une entrevue avec des responsables de médias nationaux, le Président Tebboune avait appelé au «changement des mentalités dans l'administration qui bloque parfois les décisions prises par le Président». Il s'était engagé à lutter farouchement contre ces comportements. C'est la condition pour la construction de l'Algérie nouvelle. Il avait fait observer que «les changements sociétaux entraînent des changements institutionnels», et mis en garde contre les velléités de certaines parties visant à bloquer le changement souhaité par «une contre-révolution». «Nul ne peut stopper le cours du changement», avait-il indiqué, affirmant que «l'Etat a lancé les changements revendiqués par le peuple algérien, tandis que des personnes limitées à la mentalité sclérosée réclament le changement, tout en refusant eux-mêmes de changer». Pour le Président Tebboune, «le développement de l'Etat passe par l'évolution de son peuple». Constatant que l'argent sale «ronge encore la société et dont l'ampleur sera révélé au grand jour grâce aux investigations», le président de la République avait mis en garde contre «une contre-révolution qui recourt à l'argent sale et à des personnes en connivence avec d'autres qui sont détenues», jurant qu'ils «payeront

le prix cher» pour leurs actes. Les arrestations, les procès, les condamnations et l'emprisonnement des oligarques et de leurs complices, parmi les anciens hauts responsables dans l'Etat, n'ont pas permis encore d'éradiquer le fléau de la corruption qui plonge ses tentacules en profon-

deur dans les administrations. La pratique de la *tchipa* surgie dans les années 1980 à la faveur du désengagement de l'Etat de ses fonctions dans la gestion de l'économie, transformé en laisser-faire, a permis le développement de la petite corruption dans les administrations, notamment celles

chargées de délivrer les autorisations et celles chargées du contrôle du respect de la réglementation. C'est sans doute à cette période que l'octroi d'indus avantages et l'abus de fonction ont commencé, puis ont été tolérés jusqu'à se généraliser à tous les échelons, pas seulement au niveau du Gouvernement, comme le prouvent les procès qui ont lieu depuis l'été 2019, mais également aux niveaux intermédiaires et plus bas. Toute une faune de bureaucrates qui continue d'agir comme avant et de profiter de leurs postes pour s'enrichir, refuse le changement et agit sous diverses formes, parfaitement identifiées, pour freiner la mise en œuvre des décisions du Président Tebboune. En fait, c'est une véritable contre-révolution qui est à l'œuvre. L'appel à la mobilisation contre «les corrompus et leurs résidus» doit être crédibilisé par des mesures concrètes à même de restaurer l'autorité de l'Etat et regagner la confiance des citoyens. En prêtant serment le 19 décembre 2019 comme président de la République, Abdelmadjid Tebboune a placé la lutte contre la corruption au rang de priorité, et affirmé sa détermination à mettre fin à l'impunité. Preuve de cette détermination, dans le même discours d'investiture, il a affirmé que les grâces présidentielles ne toucheraient pas les personnes condamnées et impliquées dans des affaires de corruption. En excluant l'argent du processus électoral le renouvellement de l'Assemblée populaire nationale (APN) prévu le 12 juin prochain, sont conçues comme une étape décisive vers l'instauration d'une nouvelle République débarrassée des corrompus et de la corruption.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

L. A.

REPÈRE

Nations unies

Sahara occidental, la dernière colonie d'Afrique

La mission permanente de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies à Genève et des organisations internationales en Suisse a appelé à la réalisation effective du droit inaliénable à l'autodétermination des peuples notamment au Sahara occidental occupé où la situation nécessite l'établissement d'un «mécanisme international» de surveillance des droits de l'Homme. Dans une Déclaration lue vendredi au cours de la 46^e session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme, la délégation algérienne à Genève «appelle à la réalisation effective du droit inaliénable à l'autodétermination» et reconnaît, à juste titre, que l'«occupation étrangère entraîne de sérieux obstacles sur la jouissance des libertés et des droits fondamentaux». Citant le cas du Sahara occidental, la mission permanente de l'Algérie à Genève souligne qu'«à ce jour, le peuple du territoire non autonome n'a pas encore eu la possibilité d'exercer librement son droit à l'autodétermination, son droit à vivre pacifiquement dans son propre territoire». «Cette situation qui dure depuis plus de quatre décennies appelle à l'établissement d'un mécanisme international pour surveiller la situation des droits de l'Homme dans le territoire illégalement occupé», souligne la délégation algérienne. Et de poursuivre : «Le pillage des ressources naturelles par des multinationales constitue un crime supplémentaire et une aggravante violation des droits de l'Homme dont auront à répondre devant les juridictions les entreprises coupables qui, par leur insatiable prédation, contreviennent au principe de la souveraineté

Agence

19 mars

La fête de la Victoire

■ Cette année, les festivités officielles du 59^e anniversaire de la Fête de la Victoire (19 mars 1962) ont été organisées dans la wilaya de Tlemcen, où un message du Président Abdelmadjid Tebboune a été lu en son nom par le Secrétaire général du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droits, Laïd Rebika. Après avoir rappelé la signification de ce jour mémorable, le Président Tebboune a abordé la question de la préservation de la Mémoire nationale en soulignant son importance, et en insistant sur «la responsabilité de l'Etat dans la prise en charge de ce dossier, avec tout le sérieux et l'assiduité qui s'imposent». «Certes, fait observer le Président Tebboune, nous avons franchi des pas importants et enregistré des signes positifs à la faveur, notamment de la récupération des Archives et des crânes de symboles de la Résistance populaire, notre attachement à la préservation de notre Histoire et de notre Mémoire demeure au cœur de nos priorités pour réaliser les avancées escomptées dans ce sens».

Le Président Tebboune a tenu à affirmer que «l'effort se poursuit pour mettre toute la lumière sur le sort des disparus durant notre Guerre de libération et pour l'indemnisation des victimes des essais nucléaires. De tels événements et faits ne s'effacent pas de l'histoire des Nations par prescription et la probité exige de faire prévaloir la sincère volonté sur les considérations de pression». Le peuple algérien a consacré la référence Novembriste sur la voie de la fidélité au message des Chouhada, souligne le Président Tebboune qui considère que «la célébration de la Fête de la Victoire en ce mois des Chouhada est une occasion renouvelée pour réitérer notre engagement inébranlable sur la voie Novembriste».

A cette occasion, à Tlemcen, les restes mortuaires de six chahids ont été réinhumés vendredi, au Carré des Martyrs de la commune de Hennaya, en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, et du secrétaire général du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droits, Laïd Rebika, ainsi que les autorités de la wilaya et la famille révolutionnaire. Il s'agit des Chouhada Dahmani Rabiaa, Bouknadil Ahmed, Mendi Mohamed, Arif Ahmed, Zejaoui Menaouer, outre un autre chahid non identifié. Dans le même cadre, à Mostaganem, le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, a assisté à la conférence historique organisée au niveau de la maison de la Culture «Ould Abderrahmane Kaki», initiée par l'association nationale «Regroupement des jeunes Algériens» et l'association culturelle «Kartina» pour le théâtre, sur le thème de «l'histoire et les figures de Mostaganem».



Amhar Belhimer, ministre de la Communication : «Le prochain scrutin s'affiche avec d'importantes nouvelles garanties démocratiques»

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Amhar Belhimer, a affirmé, avant-hier vendredi à Mostaganem, que la prochaine élection des nouveaux membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévue le 12 juin prochain s'affiche avec d'importantes nouvelles garanties démocratiques.

Dont, a-t-il indiqué, notamment l'éloignement de l'argent des opérations électorales, et le renforcement des chances de la femme et des jeunes universitaires. Soulignant, au passage, le rôle et l'importance des médias dans la réussite de ce rendez-vous électoral. S'exprimant en marge de sa visite dans la wilaya de Mostaganem ayant coïncidé avec les festivités de la fête de la Victoire, le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, a indiqué que les médias traditionnels et électroniques sont conscients de leur responsabilité quant à leur contribution, avec professionnalisme, dans la réussite de cette importante échéance électorale. A travers notamment, a poursuivi Amhar Belhimer, la sensibilisation, compte tenu de l'importance de ce rendez-vous électoral et d'acter les nouvelles garanties démocratiques. Auparavant, le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement a inauguré au niveau de la cité «5



■ Belhimer a indiqué que les médias traditionnels et électroniques sont conscients de leur responsabilité quant à leur contribution, avec professionnalisme, dans la réussite de cette importante échéance électorale. (Photo : D.R)

juillet 1962», le siège de la maison de la presse. «Cette structure sera un espace qui contribuera à améliorer le travail des journalistes, et de renforcer leurs relations professionnelles», a indiqué Amhar Belhimer. Faisant remarquer que ces acquis entrent dans le cadre des efforts de l'Etat pour consacrer le droit à l'information et la liberté de la presse en assurant la multiplication des sources d'information et de moyens de communication. Lors de cette visite dans la wilaya de Mostaganem, le ministre a également procédé à l'inauguration du nouveau siège de la radio locale. Sur les lieux, Amhar Belhimer a rappelé l'im-

portance de l'information de proximité, considérant qu'elle reste un moyen de choix pour rapprocher l'administration du citoyen et la prise en charge de ses préoccupations au niveau local. «Le ministère de tutelle veille à élargir le réseau de ce type de médias et la réactivation de son rôle avec le concours des compétences locales et à œuvrer pour le doter d'outils de numérisation et les diverses technologies de l'information et de la communication», a-t-il indiqué. Amhar Belhimer a, en outre, présidé une cérémonie de remise, symbolique, des clés aux bénéficiaires de 1.140 logements de

type public locatif (LPL), ainsi que des 250 décisions d'aide financière pour la construction d'habitat rural, ainsi que celle (cérémonie, ndlr) de signature de plusieurs conventions de coopération entre l'Université et la radio locale, le secteur de la jeunesse et des sports et la société civile (associations de la presse de la wilaya de Mostaganem), portant sur la formation des chargés de presse au niveau des instances publiques, de la presse de la jeunesse, du théâtre de la radio, et l'amélioration du niveau des professionnels, d'une façon générale.

Rabah M.

BRÈVE

Visioconférence

Commission européenne pour la démocratie par le droit

Le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, a représenté, avant-hier, l'Algérie à la 126^e session plénière de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (commission de Venise), tenue en visioconférence.

Cette session plénière de la commission européenne pour la démocratie par le droit, prévue les 19 et 20 mars, sera consacrée au débat et à l'examen d'une série d'avis émis par la commission à la demande de certains Etats membres sur des projets de loi, dont une loi sur «la sécurité des citoyens en Espagne», et sur les amendements de la loi relative au Conseil supérieur des juges et des procureurs de la Bosnie-Herzégovine, outre les amendements constitutionnels et la procédure d'adoption en Fédération de Russie».

Intervenant au débat sur le projet de loi relatif à la sécurité des citoyens en Espagne, M. Fenniche a mis en exergue «la difficulté de concilier entre les exigences de la sécurité et le respect des droits et libertés et autres principes constitutionnels y afférents».

Il a relevé, en outre, «certaines ambiguïtés» dans le projet présenté, citant «les réserves émises par le tribunal constitutionnel espagnol» à ce propos.

Agence

Mohamed Charfi (ANIE) : «Les changements prévus dans la loi électorale ouvriront la voie à une concurrence loyale et transparente»

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, est revenu, jeudi sur la loi organique relative au régime électoral promulguée par ordonnance présidentielle le 10 mars 2021. «Les changements prévus dans la loi électorale concernant le mode de scrutin mettront en échec toute tentative d'exploitation de l'argent sale et ouvriront la voie à une concurrence loyale et transparente», a-t-il indiqué.

Rappelant que le nouveau code relatif au régime électoral aspire à recouvrer la confiance des citoyens à l'égard des gouvernants afin qu'ils s'impliquent davantage dans le processus électoral, pour mettre fin aux pratiques électorales du passé, notamment par l'encouragement de la parité entre femmes et hommes, et la participation des jeunes, pour consolider l'Etat de droit et la bonne gouvernance dans la transparence absolue.

S'exprimant en marge de la prestation de serment avec les membres de son Conseil, à la Cour d'Alger, en prévision des prochaines élections législatives, Mohamed Charfi a, à l'occasion, as-

suré de la pleine disponibilité des membres de l'ANIE à gérer ce rendez-vous électoral, dans le cadre, a-t-il observé, du nouveau mode électoral. Mettant en avant la démarche de l'ANIE visant à renforcer la démocratie et à conférer la légitimité constitutionnelle aux institutions étatiques depuis sa première prestation de serment coïncidant avec l'échéance présidentielle. «L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) qui a entamé les préparatifs en prévision de cette échéance électorale a su gagner la confiance des partis et des acteurs sur la scène politique», a poursuivi Mohamed Charfi, citant, dans ce sens, la distribution d'une note explicative des dispositions et mesures prises à cet effet et sa diffusion à l'intention des citoyens sur le site de l'ANIE.

Evoquant la prochaine élection des nouveaux membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévue le 12 juin prochain, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a indiqué que plus de 39 partis et 25 listes indépendantes avaient, jusqu'à jeudi, retiré leurs dossiers de candidature pour

cette échéance électorale. «L'inscription sur les listes électorales, qui a démarré mardi dernier connaît un rythme croissant avec 600 inscrits jusqu'à la mi-journée de jeudi», a-t-il dit faisant observer que les données disponibles jusqu'à présent, sont positives et de bon augure.

S'agissant des mesures préventives contre l'épidémie du Coronavirus (Covid-19), le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a assuré que celles-ci (mesures préventives, ndlr) seront très strictes, notamment, a-t-il fait savoir, en termes de contrôle de l'application du protocole sanitaire. Appelant, à l'occasion, les citoyens, les partis, et les candidats à s'y conformer rigoureusement.

Pour rappel, le 11 du mois en cours, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a, en vertu des dispositions de l'article 151, alinéa 02, de la Constitution, signé le décret présidentiel 96-01 portant convocation du corps électoral pour le 12 juin 2021 en vue de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Rabah Mokhtari

PARTI POLITIQUE

MSP

«Le climat politique permet la tenue des élections selon les aspirations du peuple»



Le climat politique dominant dans le pays actuellement, permet la tenue des élections législatives prochaines, en concordance avec les aspirations et la volonté du peuple, a affirmé à Ain Témouchent, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri. Présidant une rencontre locale des cadres de sa formation politique, organisée au niveau de la maison de la Culture «Aïssa Mes-saoudi» à Ain Témouchent, M. Makri a souligné vendredi soir que le MSP perçoit un climat politique, économique et social, propice pour organiser de «véritables élections», ajoutant que son parti est optimiste, et prêt à affronter tous les défis.

Le président du MSP a appelé à «se ranger du côté de la volonté du peuple, et laisser les élections se dérouler selon cette volonté», soulignant l'importance de rester «ralliés autour de l'intérêt de la nation, et dévoués à nos martyrs, tout en œuvrant pour l'évolution et la prospérité de notre patrie». Il a, en outre, considéré que les prochaines législatives constituent une occasion pour l'Algérie pour réaliser le développement et la prospérité, tout en souhaitant que ce scrutin soit «un point de départ vers de meilleurs horizons, où les droits seront consacrés».

M. Makri a rappelé dans ce sens que «la position naturelle d'un parti politique est la participation aux élections», rappelant que le MSP a participé aux élections sous différentes conditions, et «que les prochaines législatives, sont caractérisées par un pouvoir basculé en faveur du peuple».

Il a avancé dans ce même contexte que «ces élections sont une occasion importante», ajoutant qu'il a «perçu une volonté de faire appel à la volonté du peuple, notamment à travers les engagements du président de la République, en ce qui concerne la rupture avec le système des quotas», ce que soutient le MSP.

Agence

Après «Barid Pay» d'Algérie Poste, la BNA lance son application «Wimpay-BNA»

Le e-paiement et la banque font leur révolution en Algérie

Les Algériens sont à la traîne dans l'utilisation des fintech (la technologie financière), alors que de plus en plus d'opérateurs économiques sont séduits par l'utilisation des services proposés par ce mode de paiement «sans couture». Intégrer l'utilisation du paiement électronique dans les habitudes des consommateurs algériens devient inévitable et indispensable pour accélérer la transition vers les nouveaux moyens de paiement.

Pour parvenir à un service performant et sécurisé, la modernisation du réseau bancaire est inéluctable et indispensable pour développer l'e-paiement et l'inclusion financière. Un projet déjà en marche et les autorités redessinent d'ores et déjà le nouvel écosystème bancaire et la nouvelle architecture des systèmes informatiques des banques publiques, à la traîne. La Banque Nationale d'Algérie (BNA) tente de prendre les devants et de pénétrer le marché des technologies financières. Elle vient de lancer, officiellement, «la première application de paiement mobile sans contact en Algérie, qui se base sur des codes-barres intelligents «QR CODE». Un nouveau pas important vers la transformation digitale avérée des banques nationales.

Ce service innovant, baptisé «Wimpay-BNA», est destiné aux particuliers, professionnels, et aux commerçants, accessible sur un Smartphone 24h/24h et 7j/7j, n'importe où, y compris depuis l'étranger pour des transferts en dinar vers un autre utilisateur de l'application», selon les explications du ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, qui espère



La modernisation du réseau bancaire est inéluctable et indispensable pour développer l'e-paiement et l'inclusion financière. (Photo : DR)

voir cette application se généraliser à d'autres domaines. Avant la BNA, Algérie Poste avait lancé au mois d'août 2020, un nouveau service de paiement électronique, appelé «Barid Pay» via «QR CODE», adressé, seulement, aux détenteurs de la carte «Ed Dahabia», lancée en 2017. La mise en place de ces services de paiement en ligne signe le début de la transition technologique tant attendue dans le pays.

L'arrivée de la crise sanitaire du Covid-19 et le dispositif du confinement imposé par les autorités a contraint le consommateur algérien à utiliser les services de paiement en ligne, mais aussi le e-commerce, notamment, informel. L'intérêt porté à la vente en ligne par le consommateur a conduit les pouvoirs publics à réfléchir sur le moyen adéquat pour intégrer l'argent informel dans le circuit bancaire. Dès la fin de l'année en cours, l'utilisation des terminaux de paiement électronique (TPE) deviendra obligatoire pour les commerçants. Cette instruction s'inscrit dans le cadre du développement du E-commerce et du E-paiement, mais surtout dans l'objectif de développer la moné-

taire et la lutte contre la thésaurisation et l'informel.

Une fois, le service mis en place, il reste à séduire ou convaincre les consommateurs d'adopter ce mode de paiement à la place du cash.

En Algérie ce mode de paiement moderne bute, toujours, sur la faible adhésion des clients et des commerçants, méfiants quant à l'efficacité et la sécurisation des TPE. Cette crainte ou rejet de cette application est également, nourrie par l'illettrisme numérique et financier dans le pays et le manque d'implication des autorités auparavant. Mêmes intéressés par l'utilisation de cette application, les usagers restent sceptiques quant à la performance des réseaux de connexion et du débit qui demeurent problématiques. Ils craignent les blocages et les bugs qui peuvent survenir inopinément et impacter leur transaction en ligne. En absence de garantie, il serait difficile de convaincre les détenteurs de carte ou de Smartphones d'adopter cette pratique. Le lancement d'incubateurs, d'accélérateurs et l'augmentation du débit de la connexion internet ainsi que la numérisation des réseaux ban-

caires illustrent la volonté de l'Etat de s'adapter aux mutations technologiques et économiques internationales et répondre aux attentes des utilisateurs.

L'offre de la BNA s'inscrit dans cette perspective et dynamique novatrice. «Elle offre aux clients de la BNA, de nombreuses fonctionnalités telles que les opérations de paiement via des codes-barres intelligents, les virements entre les utilisateurs de cette application, l'envoi d'une demande d'argent à un autre utilisateur, la gestion du budget et la consultation du solde et de l'historique des transactions. Pour les entreprises, l'application offre la possibilité d'accepter des opérations de paiement basées sur des codes-barres intelligents en recouvrement des prestations, de gérer les vendeurs et les points de ventes, et de consulter leurs activités», a expliqué le ministre qui est revenu, à l'occasion, sur les avantages du développement de la technologie financière et commerciale. «Cette solution contribuera à l'accélération de l'inclusion financière», a-t-il souligné en espérant voir généraliser et prospérer ce type d'initiatives.

Samira Takharboucht

START-UPS

Abdelaziz Djerad :

«Le Gouvernement soutient les innovateurs, indispensables à toute économie moderne»



Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a affirmé samedi, l'engagement du Gouvernement à soutenir les innovateurs, indispensables à l'édification d'une économie moderne dans le pays. «Nous avons décidé, dans le Gouvernement, de soutenir les innovateurs, où ils se trouvent», a souligné M. Djerad dans une allocution adressée, par technique de visioconférence, aux participants à la conférence régionale sur «les startups dans l'ouest du pays (ORAN DISRUPT 2021)», notant que l'organisation de la série de conférences régionales sur les Start-ups «démontre notre profonde conviction de l'existence de talents algériens dans toutes les régions et dans chaque wilaya du pays».

«Cette rencontre vient confirmer une fois de plus que le Gouvernement accorde toute son attention aux entreprises émergentes», a-t-il dit, avant d'ajouter : «Nous estimons que l'innovation est notre seule issue pour bâtir une économie moderne basée sur les capacités scientifiques de nos jeunes». A cet égard, le Premier ministre a relevé que «notre pays a besoin aujourd'hui d'entreprises qui créent de la richesse et attirent les compétences diplômées de l'Université algérienne. Il a également besoin de ses compétences et de l'innovation, car c'est le seul moteur pour le développement économique dans toutes les régions du monde».

M. Djerad a tenu à rappeler au passage que le Gouvernement «avait mis en place une feuille de route claire pour passer rapidement à une économie basée sur la connaissance, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République», soulignant la nécessité d'intensifier les efforts et d'impliquer tous les acteurs, basés en Algérie ou à l'étranger, pour atteindre cet objectif.

Dans le même sillage, il a noté que l'édifice d'une nouvelle Algérie n'aura lieu qu'avec la participation de tous, soulignant «qu'il n'y a pas de place dans l'économie mondiale d'aujourd'hui pour les pays qui n'innovent pas». Le premier responsable de l'Exécutif a évoqué, les efforts du Gouvernement à cet égard, traduits par la mise en place d'un cadre réglementaire en faveur des startups, notamment par la création d'un fonds d'investissement garantissant un financement fluide des projets innovants, outre les mesures fiscales encourageantes, initiées dans le cadre de la nouvelle loi de Finances 2021.

Agence

L'Etat décrète de nouvelles conditions

L'Etat veut réduire à tout prix la facture des importations et encourager, simultanément, la productivité et l'exportation

Plusieurs mesures de soutien à l'économie et aux entreprises productrices ont été prises par les autorités afin de réduire l'impact de la dépendance de ces entreprises aux produits bruts importés. Il veut motiver et surtout renforcer le retour sur l'investissement des entreprises confrontées depuis des mois au manque de matière première. Egalement, lutter contre les lobbies des importateurs. Le Décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n° 05-458 du 28 Chaoual 1426 correspondant au 30 novembre 2005 fixant les modalités d'exercice des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, apparu dans le dernier numéro du Journal officiel (JO), a indiqué dans le détail les nouvelles mesures prises par les pouvoirs publics concernant l'importation de matières premières. «Les sociétés commerciales concernées sont tenues de souscrire, selon le cas, à l'un des cahiers des charges fixant les condi-

tions et engagements des parties liées à l'exercice de l'activité d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état», précise le texte réglementaire. Quant «aux sociétés commerciales concernées exerçant des activités non réglementées, elles doivent souscrire au cahier des charges, alors que les sociétés commerciales concernées exerçant des activités réglementées, soumises à un cahier des charges spécifique, doivent souscrire au cahier des charges», lit-on dans le même document.

«Désormais, les activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, sont exercées sur la base d'extraits de registre du commerce électronique portant des codes d'activités homogènes relevant d'un seul sous-groupe des groupes d'activités d'importation inclus dans la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre du commerce», souligne le même document, ex-

pliquant les conditions d'exercice de cette activité par les sociétés concernées par cette décision.

De rigueur, «en cas de non-respect des conditions prévues par le présent décret ou des clauses du cahier des charges, le certificat prévu par le présent décret est retiré et la décision de retrait est notifiée à la société commerciale ainsi qu'aux institutions concernées», affirme le même texte.

En conclusion, «les sociétés commerciales concernées sont tenues de se conformer aux dispositions du présent décret relatives à la modification du registre du commerce et à la souscription à l'un des cahiers des charges avant le 31 décembre 2021.

Passé ce délai, les extraits du registre du commerce non conformes aux dispositions du présent décret deviennent sans effet jusqu'à régularisation de la situation des sociétés concernées», selon la même source.

Samira Takharboucht

INFO EXPRESS

**Sidi Bel-Abbès
2.640 comprimés
psychotropes saisis,
trois suspects arrêtés**

Agissant sur la base d'une information faisant état de la présence de 3 individus en possession de produits pharmaceutiques à bord d'une voiture touristique de marque Accent, qu'ils proposaient à la vente sans autorisation, les éléments de la brigade mobile ont engagé une opération de surveillance des faits et gestes des trois suspects, rapporte un communiqué de la police. Les suspicions confirmées, les 3 suspect ont été arrêtés et le véhicule fouillé. 1.200 comprimés et 12 grammes de kif ont été trouvés. La perquisition qui a suivi dans ces cas de figure a permis de trouver, chez l'un des suspects, 1.440 autres comprimés de psychotropes et une somme d'argent de 144 millions de centimes. Une procédure judiciaire a été entamée à l'encontre des 3 trafiquants, conclut le communiqué.

Djillali Toumi



Oum El-Bouaghi

Envolée du prix du poulet



En effet, en l'espace de 20 jours, on assiste à une augmentation effrénée qui dépasse tout entendement, puisque le prix du poulet appelé viande des pauvres, plafonne entre 420 et 450 DA le kilogramme à travers les communes de la wilaya de Oum El Bouaghi, alors qu'il n'était que de 220 DA le kg il y a un mois. Même chose pour la dinde, son prix a augmenté de 150 DA le kg et le citoyen craint le pire pour sa bourse durant le mois de Ra-

Les citoyens de la wilaya d'Oum El-Bouaghi sont scandalisés, surtout les petites et moyennes bourses qui n'arrivent pas à satisfaire les besoins les plus élémentaires.

madhan qui approche à grands pas. Interrogés sur cette flambée, certains vendeurs de poulets dans la ville d'Ain Beida affirment que cette hausse est due essentiellement à la baisse de la demande depuis la crise sanitaire. D'autres avancent que cette hausse est due à la cherté de l'aliment de bétail qui a augmenté de 50%, ce qui a in-

flué sur les prix du marché. En conclusion, les citoyens les plus démunis qui subissent cette hausse inexplicable, espèrent que des mesures seront prises par les pouvoirs publics pour que les prix régressent avant le mois de Ramadhan, d'autant plus que les prix des viandes rouges sont hors de portée.

A.Remache

Fête de la Victoire : réinhumation des restes de six martyrs à Tlemcen



Les restes mortuaires de six chahids ont été réinhumés vendredi, au carré des martyrs de la commune de Hennaya (Tlemcen), en présence du ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmehti et le secrétaire général du ministère des Moudjahidine et des ayants droit, Laid Rbiga, ainsi que les autorités de la wilaya et de la famille révolutionnaire, et ce dans le cadre de la célébration du 59e anniversaire de la fête de la Victoire. (Photo > D.R.)

Béjaïa : risques d'éboulements aux alentours de Cap Carbon après le séisme



La direction du Parc national du Gouraya (Béjaïa) a appelé les citoyens à éviter de se rendre dans les sites situés aux alentours du Cap Carbon, pour présence de risques d'éboulements rocheux suite au dernier séisme (5,9 sur l'échelle de Richter) qui a touché la wilaya, a mis en garde la direction du parc, dans un communiqué vendredi sur sa page Facebook. (Photo > D.R.)

Belmahdi : les zaouias du monde entier protègent l'identité et le référent religieux



Le ministre des Affaires religieuses, Youcef Belmahdi, a rendu hommage, jeudi depuis Alger, aux différentes «zaouias» du monde, notamment Tidjania et El Kadiria, affirmant qu'elles œuvrent à la protection de l'identité et du référent religieux. (Photo > D.R.)

Appel à la création d'une instance scientifique de toponymie



L'académicien et linguiste Farid Benremdane a appelé jeudi, lors d'une rencontre à Alger, à la création d'une instance scientifique algérienne de toponymie qui aura pour mission la gestion des noms propres des lieux en Algérie afin d'organiser ce domaine, asseoir un référentiel des appellations et participer à la construction de l'identité et de la mémoire. (Photo > D.R.)

Relizane

Le lac Sidi Benziane attire de nombreuses familles

Le lac de Sidi Benziane, l'un de ces espaces naturels les plus attirants de la wilaya de Relizane, destination régulière chaque année d'importantes colonies de flamants roses qui donnent au paysage en question une note féérique contribuant implicitement à sa vocation touristique dont se délectent surtout pendant l'été de nombreuses familles de la région en quête de cette fraîcheur exceptionnelle offerte par leurs berges verdoyantes sous les épais ombrages des différentes espèces d'arbres

forestiers qui peuplent la région. La double opération était d'autant plus édifiante qu'un groupe de bambins y ont pris part avec enthousiasme, volonté et joie encadrés à l'occasion par des éléments de la Conservation des forêts ainsi que nombre de représentants du mouvement associatif, parmi lesquels l'Association de la société pour la paix. En même temps que tous les autres participants à cette manifestation, les nombreux chérubins venus pour une

partie avec leurs parents et ont eu le plaisir de visiter l'intéressante exposition écologique organisée en plein air où a été donné également une conférence sur le thème de la journée par la direction de l'environnement. La cérémonie de clôture de cette manifestation écologique a été marquée par la remise de prix aux lauréats du concours de dessin organisé à cette occasion au profit des jeunes participants.

N.Malik

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^{ème} degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

**MOB : 0799 54 78 67
CCP : 170 280 18 clé 90**

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

**Allah Le Tout Puissant
vous le rendra.**

MOB : 0782519683

monde

Sahara occidental/Vote des diplomates israéliens dans les pays arabes

Le Représentant du Front Polisario en Europe accuse le CICR d'apporter une caution au Maroc

Le vote devait également avoir lieu pour la première fois à Bahreïn et à Abou Dhabi. Israël a établi des relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis, le Maroc et Bahreïn, ainsi qu'avec le Soudan et le Bhoutan, depuis les dernières élections nationales en mars 2020. Le Comité central des élections a publié un vidéo du vote qui a eu lieu dans la capitale marocaine de Rabat. Le vote des diplomates a également eu lieu jeudi en Jordanie, en Serbie, aux États-Unis, au Japon et au Vietnam. Le Comité central des élections a déclaré que quelque 4.000 personnes avaient le droit de voter dans 99 bureaux de représentation à travers le monde. Le vote anticipé des diplomates et du personnel israéliens des ambassades du pays à l'étranger a commencé mercredi soir, l'envoyé en Nouvelle-Zélande ayant mis le premier bulletin dans l'urne.

Le Représentant du Front Polisario en Europe et à l'UE dénonce la visite effectuée par une délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dans les territoires du Sahara occidental sous administration marocaine, sans l'en avoir informé.

«Une volonté de conforter la position du Maroc», estime-t-il dans un entretien accordé à l'agence russe. Vendredi 12 mars, la presse marocaine a annoncé une visite en cours d'une délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) sur le territoire du Sahara occidental, sous l'autorité du Maroc. Après une condamnation

Les diplomates israéliens aux Émirats arabes unis et au Maroc ont voté pour la première fois jeudi 18 mars 2021 depuis les missions diplomatiques nouvellement ouvertes, alors que les émissaires israéliens à l'étranger ont ouvert le processus électoral par leur vote anticipé pour les élections du 23 mars. «Pour la première fois, le chef d'une mission de représentation dans un pays arabe vote en l'honneur de l'État d'Israël», a déclaré Ilan Sztulman Starosta, chef du consulat israélien à Dubaï, aux médias hébreux.

le jour même de la part de la Commission nationale sahraouie des droits de l'homme (CONASADH), qui a reproché à la délégation du CICR de s'être rendue dans ces territoires sans en informer la direction du Front Polisario, ce dernier a indiqué lundi 15 mars dans un communiqué que non seulement il n'a pas été consulté, mais que la mission du CICR était en totale contradiction avec les principes fondamentaux de l'ONG. Le représentant du Front Polisario en Europe et au sein de l'Union européenne, Oubi Bouchraya Bachir, accuse le CICR d'apporter une caution à la colonisation marocaine. Alors que le Maroc accuse le Front Polisario et l'Algérie de manquer aux droits des réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf (Sud-Ouest de l'Algérie), M. Bouchraya Bachir se demande «pourquoi la délégation du CICR ne s'est pas rendue dans les prisons marocaines où sont détenus illégalement des militants de la cause sahraouie?». «Alors que cette ONG sait pertinemment que l'Assemblée générale de l'Onu a reconnu en 1979, le territoire du Sahara occidental comme non autonome et que le Front Polisario était le représentant légitime du peuple sahraoui, elle ne s'est embarrassée d'aucune gêne pour se rendre dans ces territoires en la compagnie exclusive de représentants du Croissant-Rouge marocain (CRM), et ce sans en informer la direction sahraouie», déplore-t-il. «Cette manière d'agir est en totale contradiction avec les principes fondamentaux de cette institution, à savoir, impartialité, neutralité et indépendance». Dans le même



sens, le Représentant du Front Polisario à l'UE rappelle que la visite du CRM dans ces territoires occupés est illégale et constate que le «CICR ne s'est pas du tout inquiété du sort des victimes de l'actuelle répression des forces armées depuis le 13 novembre 2020». La délégation de cette ONG internationale n'a même pas évoqué la nécessité de participer à la recherche des centaines de civils et militaires sahraouis disparus depuis le début du conflit en 1975. Elle veut détourner les yeux des crimes contre l'humanité commis contre les Sahraouis.

Oki Faouzi

Sahara occidental

Le CPS prend une décision favorable au Sahara occidental, malgré l'intense lobbying marocain

La Commission de l'Union africaine (UA) a rendu publique, jeudi, la décision prise par les chefs d'État africains, au sujet du Sahara occidental en dépit d'un intense lobbying et d'une féroce campagne médiatique menés par Rabat, visant à faire croire à l'échec de la réunion tenue, le 9 mars, par le Conseil de la paix et de la sécurité de l'Union africaine, consacrée, en partie, à la question sahraouie. La décision du CPS remet la question sahraouie dans son véritable contexte de décolonisation, en insistant sur le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination ainsi que sur la responsabilité de l'organisation continentale. Ni les contrevérités diffusées par la presse marocaine, ni les méthodes connues de la délégation du Maroc à l'UA, n'ont réussi à empêcher la diffusion de cette décision très favorable à la cause sahraouie. L'organe décisionnel de l'organisation africaine, prévoit également une série de mesures pour la réactivation du rôle de l'UA, notamment à travers la mobilisation du CPS, la réouverture du Bureau de l'UA à Laâyoune occupée, l'organisation d'une visite sur le

terrain, le mandat octroyé à l'Envoyé de l'UA qui est appelé à reprendre d'urgence son engagement auprès des parties en conflit. Il rappelle, en outre, aux Nations unies l'impératif d'expédier le processus de désignation d'un envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU et de remettre sur les rails le processus de règlement sur des bases crédibles. Le Conseil interpelle aussi le SG de l'ONU afin de demander à son Conseiller juridique de fournir un avis juridique sur l'ouverture de consulats dans le territoire non autonome du Sahara occidental. Il est également demandé aux trois membres africains du Conseil de Sécurité de l'ONU, à savoir le Kenya, le Niger et la Tunisie, de défendre cette position commune au sein du Conseil. Il s'agira aussi pour eux de faciliter la coordination sur cette question entre le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA et le Conseil de sécurité des Nations Unies. Sur un autre plan, il est attendu de la Troïka de l'UA de revitaliser d'urgence son engagement avec le Maroc et la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en vue de trouver pacifiquement une solution

permanente à la crise. Il a été aussi décidé que «le Conseil de paix et de sécurité s'acquitte de son mandat sur le conflit du Sahara occidental, conformément aux dispositions pertinentes du Protocole et aux décisions pertinentes de la Conférence, en examinant la situation au Sahara occidental le cas échéant, au niveau des chefs d'État et de gouvernement, y compris en recevant des informations de la Troïka de l'UA». Se déclarant «préoccupé» par l'impasse persistante dans laquelle se trouve le processus politique engagé sous les auspices des Nations unies, le CPS a tenu à rappeler que le plan de paix onusien devait «parvenir à une solution politique mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental». Ainsi, une fois de plus, la diplomatie sahraouie prend le pas sur le lobbying mené par le Maroc auprès de certains responsables africains, et sur les contrevérités manifestes diffusées par la presse marocaine afin d'empêcher la tenue de la réunion du CPS et ses manœuvres pour que le quorum ne soit pas atteint. Le Conseil de paix et de sécurité

de l'UA a tenu, le 9 mars dernier, une réunion au niveau des chefs d'État et de gouvernements consacrée à l'examen du conflit au Sahara occidental. Dans les jours précédant la réunion du CPS, le Maroc a mené d'intenses actions de lobbying auprès des responsables kényans et africains afin de l'annuler. Des médias kényans ont dévoilé des aspects des manœuvres cachées de la diplomatie marocaine qui a tenté d'exercer une pression notamment sur le chef du mouvement démocrate orange (ODM), le Kenyan Raila Odinga qui est actuellement le Haut représentant de l'Union africaine (UA) pour le Développement des infrastructures, afin de le persuader d'intervenir auprès du président kényan pour empêcher ou reporter la réunion. Ces sources, ont révélé également que le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, a appelé son homologue kényane, Raychelle Omamo, pour tenter de faire passer des messages contenant des arguments fallacieux concernant le conflit au Sahara occidental.

R.R

contribution

Développement économique

Posant la problématique de la sécurité nationale, l'inflation et la détérioration du pouvoir d'achat, il s'impose de revoir la gouvernance économique



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Comment ne pas rappeler ma contribution, au niveau national et international, sous le titre « Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement, allons faire le marché ensemble » (www.google.com le 8 septembre 2009) toujours d'une brûlante actualité, montrant que les mécanismes de régulation et de gouvernance n'ont pas fondamentalement changé.

valeur des importations, sans bonne gouvernance, mais c'est comme un ménage mal nourri, il fait des économies mais avec des répercussions sur le corps social à travers différentes maladies, mais cette fois qui se répercute à travers les importations de médicaments en devises. On ne peut invoquer, pour expliquer l'inflation et par là, la détérioration du pouvoir d'achat de la majorité des Algériens, uniquement les effets des augmentations des salaires qui représente moins de 20% du PIB. Encore, il faut être réaliste, il serait suicidaire de vouloir doubler les salaires pour des raisons populistes ce qui entraînerait une hyperinflation non maîtrisable du fait de la mauvaise gouvernance encore qu'existe une profonde injustice sociale de la gestion de la caisse de retraite qui certes accuse un déficit d'environ 700 milliards de dinars en 2020, existant deux collègues, l'un étant réévalué régulièrement percevant 100%, et l'autre la majorité plus de 90% percevant 80% de leur salaire d'origine. Comme il est faux d'imputer cette hausse des prix à l'extérieur, excepté certains produits qui connaissent depuis l'épidémie du coronavirus une tension sur le marché mondial, où nous assistons à la déflation (baisse des prix au niveau mondial) qui a eu des répercussions sur la baisse du niveau des importations algériennes mais pas sur les prix des consommateurs. Pourquoi le consommateur algérien n'en bénéficie pas ? La raison essentielle de la non répercussion de cette baisse des prix au niveau mondial est que la Banque centrale d'Algérie a dévalué simultanément (et c'est un paradoxe puisque la cotation de ces monnaies n'évolue pas dans le même sens), le dinar par rapport à la fois au dollar et à l'euro. En fait, la raison fondamentale du processus inflationniste en Algérie trouve son fondement dans le mode d'accumulation biaisé, où n'existe pas de proportionnalité entre la dépense publique et les impacts économiques et sociaux et si l'on continue dans cette voie hasardeuse de l'assainissement répété des entreprises publiques, couplé avec l'inefficacité des dépenses publiques C'est la conséquence d'un manque de cohérence et de visibilité dans la politique économique et sociale, avec la corruption socialisée qui engendre une démobilisation générale.

2.- Quelles sont les raisons principales de ce processus inflationniste ? Premièrement, l'inflation provient de la faiblesse de la production et de la productivité interne (plus de 1 000 milliards de dollars de recettes en devises entre 2000/2019 avec une importation de biens et services d'environ 935 milliards de dollars, le taux d'intégration entreprises publiques et privées ne dépasse pas 15%. L'efficacité de la ré-

cente dynamisation de la diplomatie économique suppose des entreprises compétitives en termes de coûts/qualité alors que 97/98% des exportations sont le résultat des hydrocarbures à l'état brut et semi-brut tenant compte des dérivés d'hydrocarbures comptabilisés dans la rubrique exportation hors hydrocarbures. Les réserves de change ont terminé fin 2020 à 42 milliards de dollars contre 194 en janvier 2014, 62 fin 2019 et à cette tendance entre 2019/2020 fin 2021 environ 20 milliards et qu'en sera-t-il en 2022 si le cours du pétrole stagne entre 55/65 dollars et s'il n'y pas de relance économique ? La loi de finances 2021 pour son équilibre selon le FMI, nécessite plus de 110 dollars le baril, 135 dollars selon la Banque mondiale dans son rapport de janvier 2021, le PLF-2021 prévoyant un déficit budgétaire record de plus de 21,75 milliards de dollars contre à la clôture 2020 de 18,60 milliards de dollars avec un déficit global du trésor de 28,26 milliards de dollars, soit 17,6% du PIB. C'est que plus de 95% du tissu économique sont constitués de PMI/PME organisées sur des structures familiales, ne possédant pas de management stratégique, ne pouvant pas faire face à la concurrence internationale. La deuxième raison du processus inflationniste est la dévaluation rampante du dinar, sans réformes structurelles. On peut établir un coefficient de corrélation entre la cotation du dinar, le niveau des réserves de change provenant des hydrocarbures et l'évolution des recettes des hydrocarbures pour un taux d'environ 70%, 30% étant dues aux phénomènes spéculatifs et aux sections hors hydrocarbures bien que limitées. Avec une diminution des réserves de change inférieur à moins de 15/20 milliards de dollars, pouvant tendre vers zéro horizon 2022, la cotation du dinar s'établirait à entre 200/250 dinars un euro au cours officiel et plus de 300 dinars un euro sur le marché parallèle. La troisième raison du processus inflationniste est la dominance de la sphère informelle produit des dysfonctionnements des appareils de l'Etat et le manque de vision stratégique qui bloquent l'émergence d'entreprises productives. Il s'agira d'éclairer l'opinion publique afin d'éviter la cacophonie sur le montant exact de la sphère informelle en ne faisant pas de confusion en distinguant la part dans le PIB qui serait d'environ 40/50% selon l'ONS, en référence à la superficie économique dominée par les services, du volume des emplois, incluant les emplois temporaires, et le montant de la masse monétaire en circulation qui serait d'environ 33% selon la Banque d'Algérie ayant augmenté entre 2019/2020. Car existent plusieurs méthodes d'évaluation chacune un montant différent (voir étude pour l'Institut français des Relations Internationales sur la sphère

informelle au Maghreb du Pr A. Mebtoul -Paris décembre 2013).

Au niveau de cette sphère, tout se traite en cash, alors que la base de l'économie moderne se fonde sur le crédit, et qu'au-delà de 100 dollars, la carte de crédit est souvent exigée, cette sphère contrôlant quatre segments-clefs : fruits et légumes, viande, poisson pour les marchandises locales et pour l'importation, le textile, chaussures. Aussi, il y a lieu d'éclater le revenu national par couches sociales pour comprendre les impacts du processus inflationniste alors qu'aucune enquête sérieuse n'a vu le jour, pour des raisons politiques, se contentant de donner un agrégat global d'amélioration du revenu global de peu de signification voilant les disparités, l'indice de l'ONS n'ayant pas été actualisé depuis 2011. Se pose la question sur la validité d'une ancienne enquête internationale, montrant une concentration excessive du revenu national au profit d'une minorité rentière, où, selon les estimations des programmes des Nations unies pour le développement, le taux des personnes qui vivent sous le seuil de la pauvreté en Algérie, qui gagnent moins de deux dollars par jour, serait estimé à plus de 20% de l'ensemble des habitants, les employés touchant des salaires variant entre 20 et 40 000 dinars constituerait plus de 60% alors que 20% des catégories les plus riches bénéficieraient de 42,6% des revenus. Fait nouveau, une partie de la classe moyenne commence à disparaître graduellement et à rejoindre la classe pauvre. L'action louable au profit des zones d'ombre serait un épiphénomène face à la détérioration du pouvoir d'achat de la majorité de la société civile informelle silencieuse, la plus nombreuse, atomisée, non encadrée qui risque de basculer dans l'extrémisme, face à des discours de responsables déconnectés de la réalité, des partis politiques traditionnels et une société civile officielle souvent vivant de la rente, inefficience comme intermédiation sociale et politique, ce qui pose un problème de sécurité nationale : attention avec cette dévaluation accélérée au dinar au scénario vénézuélien et libanais où le signe précurseur est la mise en circulation d'un billet de 2 000 dinars. Les tensions sociales, à court terme tant qu'il y a la rente, sont atténuées artificiellement grâce aux recettes des hydrocarbures qui permettent des subventions pour la farine, la semoule et le lait et une somme colossale des transferts sociaux mais mal gérés et mal ciblés qui ne profitent pas toujours aux plus démunis. Ces tensions sociales sont également atténuées par la crise du logement qui renforce la solidarité familiale (même marmite, mêmes charges), assurant une paix sociale transitoire. Même si le rapport de la BAD de mars 2021 prévoit pour l'Algérie un taux de croissance de 3,5% et 2,2% en 2022, un taux de croissance se calcule par rapport à la période précédente où en 2020, le taux de croissance a été négatif de 6,5% selon le FMI.

(A suivre)
A. M.

S' agissant d'un problème aussi complexe que celui de l'inflation, une analyse objective doit tenir compte de la structure et des particularités de l'économie à laquelle elles sont appliquées, les aspects de structures de l'économie internationale, de l'économie interne résultant de l'option de la stratégie de développement économique, aux schémas de consommation générés en son sein pour des raisons historiques, d'influences socioculturelles et aux composantes des différentes forces sociales pour s'approprier une fraction du revenu national. Il y a lieu d'éviter à la fois autosatisfaction et sinistrose par un discours de vérité, des réalisations entre 1963/2020 mais également des insuffisances qu'ils s'agit de corriger.

1.-Concernant la maîtrise de l'inflation annoncée par certains responsables, je laisse le soin aux ménages algériens, aux journalistes de terrain, aux experts universitaires et aux opérateurs économiques le soin de juger. En économie, la production des marchandises par des marchandises, des segments de circuits ouverts, circuit existant en dynamique, un lien dialectique entre toutes les sphères de l'activité économique. Nous avons depuis quelques mois, avec une amplification entre janvier et mars 2021, une envolée de la majorité des prix tant des matières premières, biens d'équipements et des biens de consommation comme par exemple les produits des pauvres les pâtes, lentilles, haricots entre 30/50%, la sardine plus de 1 000 dinars le kg, le poulet 500 dinars le kg et beaucoup plus pour les produits informatiques, les fruits malgré leur disponibilité fluctuant entre 150/300 dinars le kg ou d'autres poissons et de la viande 1 500 dinars/1 800 le kg selon la qualité, le foi plus de 3 000 dinars le kg, la crevette royale et le rouget plus de 2 500/3 000 dinars le kg, donc inaccessibles aux bourses moyennes. Alors que doit être un revenu pour une famille avec trois enfants payant les factures de loyer, d'électricité et gaz et sans voitures ? Concernant le blocage des importations de voitures, qui ne sont pas un produit de luxe, (la voiture d'occasion ayant augmenté entre 40/50%) du fait de la faiblesse des moyens de transport public, pour la majorité des couches moyennes l'utilisant comme moyen de locomotion pour aller travailler, la majorité des pièces détachées. Certes, on peut économiser la

INFO EXPRESS

Accident de la route 14 morts et 418 blessés en une semaine en zones urbaines

Quatorze (14) personnes ont trouvé la mort et 418 autres ont été blessées dans 346 accidents de la route enregistrés, du 09 au 15 mars en cours, au niveau des zones urbaines, a indiqué mercredi un communiqué des services de la Sûreté nationale. Comparativement aux statistiques de la semaine écoulée, le bilan fait état d'une hausse en nombre d'accidents (+39), de blessés (+23) et de décès (+05). Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents avec un taux de 95%, en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, l'excès de vitesse, la fatigue et le manque de concentration, en sus d'autres facteurs liés à l'état du véhicule, précise la même source. La direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique au respect du code de la route et à la vigilance lors de la conduite. Le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 sont mis à la disposition des citoyens 24h/24, rappelle la DGSN.

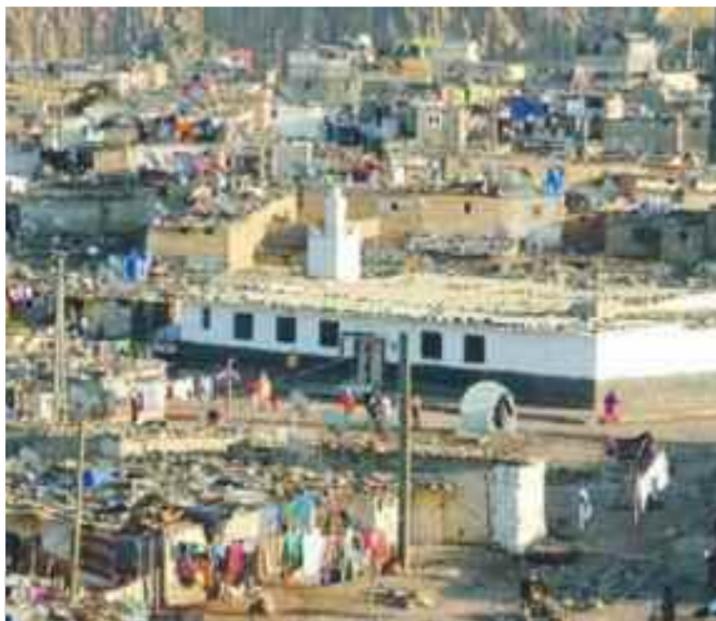
R.R

Bordj-Menaïel

La wilaya est devenue une localité sans âme

Depuis pas mal d'années, la ville de Bordj-Menaïel est devenue une localité sans âme. Pourquoi un tel constat amer qui n'honore en aucun cas les habitants de cette ville ? La réponse est simple : la génération actuelle n'a pas pu remplacer les anciens, partis vers l'au-delà, qui eux étaient une source de référence positive à tous les niveaux, que ce soit dans l'éducation, la franchise, la transparence, la bonne parole, l'hospitalité, l'aide aux plus démunis. La génération actuelle se caractérise par des appétits voraces qu'elle satisfait en concourant aux pertes de valeurs essentielles de toute société qui veut avancer en vertu du sens de la famille, entraide, valeur du travail, honnêteté, probité et sens de l'honneur.

Tout cela s'est perdu au fil du temps, laissant la place à la loi de la jungle, c'est-à-dire à la loi du plus fort ou du plus riche, Bordj Menaïel a perdu son âme (rouh) quelque part en cours de route dans une course vers le profit effréné, qui a enfanté des groupes d'intérêts. Pour cela, il suffit d'aller faire un tour dans certains cafés de la ville pour admirer un décor hideux et où les gens sont devenus plus matérialistes que jamais, animant des discussions qui n'honorent en aucun cas les personnages. La population souffre de l'incompétence des hommes qui occupent le devant de la scène actuellement. Ils sont bien loin d'égaliser ceux qui nous ont quittés, ceux-là mêmes qui étaient la fierté de la ville des Coquelicots. C'étaient des hommes au vrai sens du mot, qui avaient vécu avec des prin-



La population de Bordj Menaïel vit dans la précarité et la marginalisation. (Photo : D.R)

cipes et des valeurs fondamentales basées sur le respect, l'amour du prochain, l'éducation, l'amour du pays et la religion. Ils étaient et demeurent l'image de marque de la ville de Bordj Menaïel. Ils ne font plus partie de ce monde, ces figures emblématiques et respectueuses à travers lesquelles de vastes périodes de l'histoire de leur vie marquent leur passage sur terre, car tous ceux qui ont côtoyé ces personnages les décrivent comme d'honnêtes citoyens, des sages et des érudits avec des qualités d'intelligence, qui leur ont permis de s'acquitter à merveille de leur rôle de responsable de famille, d'avoir su gérer convenablement leur foyer en «bons pères de famille». La population de Bordj Menaïel leur reconnaît le legs d'un bien très précieux, à savoir la bonne éducation, le savoir-faire, l'Islam et le respect d'autrui. Beaucoup de choses ont été dites sur eux et sur leur sérieux. Ils aimaient leur ville ainsi que leurs enfants Malheureusement, de nos jours les vieilles personnes censées les remplacer ne sont en aucun

cas à la hauteur de la tâche. Ils préfèrent siroter un café dans une cafétéria et parler de business, de milliards, de voitures, de terrains et de plein d'autres choses encore. Le tout sur un fond d'excès de zèle et de fanfaronnade.

Il suffit de se rendre aux cimetières de la ville de Lala Aïcha, Sidi-Smid et Sidi-Zahar pour se rendre compte que les hommes au sens propre du mot sont partis vers l'au-delà avec la satisfaction du devoir accompli.

Et dire que dans la vie, rien n'est éternel. Il n'y a pas de médaille qui n'ait son revers.

Voilà pourquoi Bordj Menaïel est restée à la traîne en matière de développement économique, social, sportif et surtout culturel. Nos aïeux agissaient collectivement, et cela pour le bien de la société et de la famille. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. L'individualisme bat son plein. C'est la politique du chacun pour soi et du «Tu as un sous, tu vaux sous».

A priori, une APC c'est quoi en définitif ? Elle représente un mini-gouvernement où le président de l'Assemblée populaire et communale en est le chef suprême, aidé dans sa tâche par des élus qui font office de ministres au service de la population locale. Comment faire pour qu'il n'y ait plus jamais dans la ville de Bordj Menaïel ce laisser-aller qui perdure, ce laxisme de l'Etat, cet abandon total de la société civile, des associations. Que faut-il faire pour que Bordj Menaïel marche sur ses deux pieds? Eh bien, il faudrait tout simplement changer de mentalité.

La localité de Bordj Menaïel manque de toute commodité. Elle a toujours été abandonnée par les élus communaux et de wilaya (APW).

Elle semble avoir été oubliée par les autorités publiques, et ce à tous les niveaux. Bordj Menaïel avait durant la Guerre de libération le statut de sous-préfecture (daïra). Elle avait sous sa coupe de grandes villes telles

que Tadmait (ex-Camp du Marchal), Lakhadaria (ex-Palestro), Naciria (ex-Haussonvilliers), Sidi Daoud (ex-Abbo), Dellys, Cap Djinet, Timezrit, Beni Amrane, qui elles sont devenues actuellement des daïras, tandis que Bordj Menaïel est restée à la traîne. Et pour cause, cette municipalité n'a bénéficié d'aucun projet de développement urbain ou d'infrastructures publiques. «On est marginalisés par l'Etat», nous dira un commerçant de son état. Avant d'ajouter avec un air dépité : «Quand je vois d'autres communes et que je les compare à la nôtre, je me dis qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond ! Voyez par vous-même, la population de Bordj Menaïel vit dans le dénuement et la précarité la plus totale ! » La ville de Bordj Menaïel a été marginalisée dans tous les secteurs, que se soit lorsqu'elle dépendait de la wilaya de Tizi-Ouzou que de Boumerdès, suite au dernier découpage de 1984. Pour preuve, les Algériens la connaissent mieux par son nom de «Quinze et demi». Pourquoi «Quinze et demi» ? C'est par le fait que la wilaya de Tizi-Ouzou qui avait bénéficié d'un budget éloquent dans les années 1970 n'avait rien réservé aux villes de Bordj Menaïel et de Dellys. La population rêve de jours meilleurs et de vivre dignement. Les routes, le gaz naturel, l'eau potable, l'éclairage public et l'aménagement urbain, le travail sont les revendications de la population. Il est aisé de constater l'état déplorable et lamentable des voies d'accès aux différents îlots, les ruelles ont perdu de leur bitume devenant de véritables pistes boueuses en hiver et poussiéreuses en été, nids-de-poule, flaques d'eau. L'agglomération est démunie de toutes les infrastructures, notamment des terrains de proximité, une salle omnisports, une piscine semi-olympique, un complexe omnisports, une salle de boxe, une salle de judo et de karaté, un centre culturel avec toutes les commodités, une bibliothèque. Les moyens de loisirs sont inexistantes et les jeunes sont abandonnés, ils ne trouvent pas d'occupation et tombent dans l'ennui et le marasme. La commune de Bordj Menaïel se trouve abandonnée par l'Etat et ses habitants ne comprennent pas les raisons de cet isolement et les négligences des autorités. Et dire que Bordj Menaïel est bien située géographiquement : 70 km d'Alger, 34 km de Tizi-Ouzou, 30 km de Boumerdès, 80 km de Bouira, 17 km de Cap Djinet, 30 km de Dellys. Un seul fait redonne de l'espoir à la population. C'est celui d'être désignée wilaya déléguée. Bordj Menaïel, wilaya déléguée, pourquoi pas ? C'est la seule sortie de crise.

Kouider Djouab

Oran

Ouverture du Salon de la pharmacie «Pharmex»

Plus de 80 exposants prennent part à la 4ème édition du salon professionnel de la pharmacie et de la parapharmacie (Pharmex) ouvert jeudi au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran. Les exposants représentent les différents opérateurs dans le domaine pharmaceutique dont les laboratoires, les distributeurs, les parapharmacies et phytothérapies, les dispositifs médicaux, services, a expliqué le directeur du Salon, Yasser Badour. Organisé sous le thème «Interaction médicamenteuses, la pharmacovigilance en officine», le salon réunira, trois jours durant, d'autres acteurs des domaines de la santé et de la pharmacie, ainsi que des praticiens et acteurs de la santé (enseignants, chercheurs, résidents et étudiants en pharmacie et autres institutions

publiques). Le directeur général de l'Agence thématique de la recherche en science de la santé (ATRSS) et chef de service de réanimation médicale à l'EHS de Canastel, Nabil Ouffen, a mis en exergue, lors de sa conférence intitulée «La perception du risque médicamenteux», l'importance du rôle de la recherche scientifique en matière de réduction des risques liés à l'utilisation des médicaments. La recherche scientifique, a-t-il estimé, «se doit d'étudier les réactions indésirables dues à l'usage de médicaments mis sur le marché et les incidents ou risques d'incidents résultant de leur utilisation, ainsi que de réaliser des études ou des travaux qui concernent la sécurité dans l'emploi des médicaments». Pour M. Ouffen, il faudrait atteindre plusieurs objectifs stratégiques en la matière. Il s'agira de sur-

veiller les effets indésirables des médicaments, les incidents et les risques des dispositifs médicaux, de mener des enquêtes en matière de pharmacovigilance et également développer le bon usage des médicaments par la formation à la prescription et aux bonnes pratiques de dispensation des médicaments. Le Directeur général d'ATRSS a indiqué, à ce propos, que «les dépenses en matière de santé et médicaments ont une tendance fortement croissante qu'il faudrait se préparer dès maintenant à l'avenir», soulignant que «vers l'année 2050, au moins deux sur cinq Algériens seront âgés de 60 ans et plus et souffriraient de pathologies très courantes nécessitant des médicaments en continu comme le diabète, l'hypertension et les cancers».

R.R

Boumerdès

La région attend toujours l'exploitation des assiettes foncières non exploitées

Le Conseil des ministres avait tenu, en date du dimanche 28 février 2021, une réunion périodique sous la présidence du chef de l'Etat, chef suprême des armées, ministre de la Défense nationale. Lors de cette réunion, le président de la République Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné la récupération de toutes les assiettes de foncier industriel, des milliers, attribuées mais non exploitées à ce jour.



L'assainissement des accumulations négatives caractérisant le passé, la politique du ministère de l'Industrie en adéquation avec les textes juridiques et les nouvelles orientations de la politique industrielle. A cet effet, il a été décidé le placement des zones d'activités sous la tutelle et à la disposition des présidents d'APC pour définir les besoins de chaque région en terme d'activités et l'ouverture de la voie devant les start-up. Depuis quand une décision politique d'un conseil des ministres et d'un Président de la république est-elle ignorée ? On fait tout pour bacler et ne pas écouter les orientations du président de la République.

A ne rien comprendre. Il se passe de drôles de choses dans la wilaya de Boumerdès, plus spécialement au niveau des zones d'activités de Bordj-Menaïel et autres, où les propriétaires de parcelles de terrain crient à qui veut l'entendre qu'ils sont sujets à des harcèlements quotidiens par le biais d'une entreprise qui réclame de l'argent à ces derniers. La question qui se pose : Qui est cette entreprise, comment a-t-elle été créée et par qui ? Auparavant c'était l'EGZIB, puis la SGI, devenue Gestibo, toutes les trois dissoutes. Actuellement c'est une autre entreprise du nom d'Entreprise de gestion, qui n'a rien fait si ce n'est récolter de l'argent, créée en 2017 qui veut chapeauter la gestion, la maintenance des zones d'activité. Cette dernière s'appuie sur le décret du journal officiel du 3 mars 1984 régissant les zones industrielles, cependant il n'a jamais été question des zones d'activité. Les propriétaires de terrain dans la zone d'activité

sont tous en possession d'actes notariés dûment enregistrés auprès de la Conservation foncière dans la localité de Bordj-Menaïel, ils ont payé la totalité de l'achat du terrain, ils ont respecté le cahier des charges, ils ont créé de l'emploi, ils payent les impôts, la taxe environnementale, ils payent les factures de l'électricité, les factures de l'eau potable, ils payent également la taxe foncière et celle de l'assainissement, sans oublier les taxes d'habitations et autres charges. «On ne comprend pas ce que nous veut cette entreprise qui a vu le jour en 2017, il nous réclame de l'argent par des factures illégales et non conformes dont il est fait mention. Sommes nous propriétaires ou locataires ? C'est grave ce qui se passe dans notre Pays».

Et dire qu'il existe bien un cahier des charges

En premier point 1-4 : l'assainissement, le lotisseur se charge d'exécuter les travaux d'assainissements des eaux usées et de drainage des eaux pluviales
1-5. Eau potable : le lotisseur réalisera les conduites principales de distribution d'eau, y compris le réservoir d'eau.

1-8. Electricité et gaz : le lotisseur mettra en place un réseau d'éclairage public sur la voirie, il prévoira des couloirs de servitude pour le passage des lignes électriques et de conduites de gaz pour l'alimentation en énergie électrique et en gaz des établissements industriels

La Gestibo n'a pas respecté le cahier des charges qui stipule que le lotisseur se doit de ramener l'énergie électrique pour chaque propriétaire, l'eau et le gaz de ville ce qui n'a pas été le cas depuis des années, étant donné que les zones d'activités sont démunies de toutes les commodités.

Article 3. Entretien des ouvrages : tous les ouvrages et installations d'intérêt général seront entretenus par les soins du lotisseur et à ses frais jusqu'à leur remise aux organismes gestionnaires, le lotisseur pourra exiger de tous les utilisateurs une participation aux frais d'entretien, selon une répartition établie, soit au prorata de la superficie des lots, soit selon le degré de sollicitation des réseaux sur présentation d'un état de dépenses à rembourser, ce qui n'a pas été le cas de la part de la Gestibo qui depuis 1989 a été absente et n'a rien fait comme travaux puisque les trois zones d'activités sont dépourvues

jusqu'à aujourd'hui d'un réseau d'eau potable, d'électricité, et de gaz de ville. Cette manière de faire de cette entreprise est de l'abus de pouvoir, un acte qui dépasse les limites légales qui peut se traduire par des actes d'intimidation, de harcèlement, de chantage, d'un abus d'autorité et même de menace comme celui : «Tu paies et tu te tais », des propos qui nous font rappeler l'époque révolue d'Al Capone.

Le wali n'est-il pas l'autorité suprême au niveau de la wilaya de Boumerdès : Alors, comment se fait-il qu'il n'a pas été écouté lors de l'audience accordée aux représentants de la zone d'activité en présence du responsable local de cette entreprise où il a été sommé d'arrêter cette pratique du harcèlement quotidien à l'égard des investisseurs. Monsieur Yahia Yahiaten, premier magistrat de la 35e wilaya d'Algérie a été clair, il avait demandé au représentant local de cette entreprise de gestion qu'il cesse d'importuner les propriétaires de terrains de la zone d'activité, et que s'il voulait réclamer de l'argent, il fallait que l'entreprise assume des travaux et mentionner les prestations de services comme il est mentionné sur le cahier des charges, ce qui n'est pas le cas et que les factures établies doivent comporter les mentions obligatoires, la délivrance des factures doit être établie en trois exemplaires dont le premier doit être remis à l'acheteur pour les ventes de livraison de marchandises, pour les prestations de service des la fin de l'exécution de la prestation, la date et le lieu de l'accomplissement de la prestation, le décompte détaillé en quantité et en prix de chaque prestation réalisée.

L'entreprise de gestion, par son excès de zèle, l'ambition du médiocre qui prend des proportions à trop en faire, à aller trop au fond des choses ou trop vite, c'est le zèle excessif, une initiative intempestive dans leur mission injuste et illégale de ramasser de l'argent, si ce n'est de dépouiller des honnêtes citoyens par des harcèlements quotidiens, c'est des manières qui correspondent au dépassement des limites légales.

Et les propriétaires de terrain des zones d'activité de Bordj-Menaïel se réfèrent au wali Yahia Yahiaten pour mettre fin à ce calvaire qui perdure.

Auparavant l'Egzib qui dépendait du wali de Boumerdès a vendu des parcelles de terrain pour la création de diverses activités, les acquéreurs ont respecté le cahier des charges, tout en créant de l'emploi, malheureusement l'Egzib, qui était gérée par Monsieur Brahimi Kaddour a été dissoute dans les années 2002 et 2003, juste au moment où le tremblement de terre a causé des pertes humaines et des destructions de bâtisses, une véritable catastrophe naturelle, la zone d'activité n'a pas été épargnée et personne ne s'est soucié, ni ne sont venus écouter en toute sincérité et lucidité les doléances des propriétaires de la zone d'activité et de dépôt, des propriétaires qui se sont vus abandonnés par les pouvoirs publics. Monsieur Yahia Yahiaten en Homme sage doit mettre fin à cette situation de pourrissement.

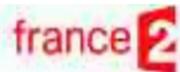
Kouider Djouab

Le wali n'est-il pas l'autorité suprême au niveau de la wilaya de Boumerdès ? Alors, comment se fait-il qu'il n'a pas été écouté lors de l'audience accordée aux représentants de la zone d'activité, en présence du responsable local de cette entreprise où il a été sommé d'arrêter cette pratique du harcèlement quotidien à l'égard des investisseurs ?

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.45 Habitons demain
20.55 Et si on se réinventait ?
21.05 **Aquaman**
23.45 Wonder Woman



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.39 20h30, le dimanche
20.55 Les Etoiles du sport
20.59 Une minute pour s'engager
21.05 Un homme pressé



10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.10 Météo
20.15 Scènes de ménages
20.25 E=M6
21.05 Capital
23.10 Enquête exclusive



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex

14.25 Rex

15.05 Le Renard

16.45 Personne n'y avait pensé !

17.10 Questions pour un champion

21.00 Météo

21.05 Bäckström

21.51 Bäckström

22. DCI Banks



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.57 Dédale meurtrier
20.35 Hollywood Live
20.50 **John Wick Parabellum**
22.57 Borg vs McEnroe



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



16.45 Nikita
18.38 Dédale meurtrier
20.35 Hollywood Live
20.50 **Watchmen, les gardiens**
23.26 Superman Returns



19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula

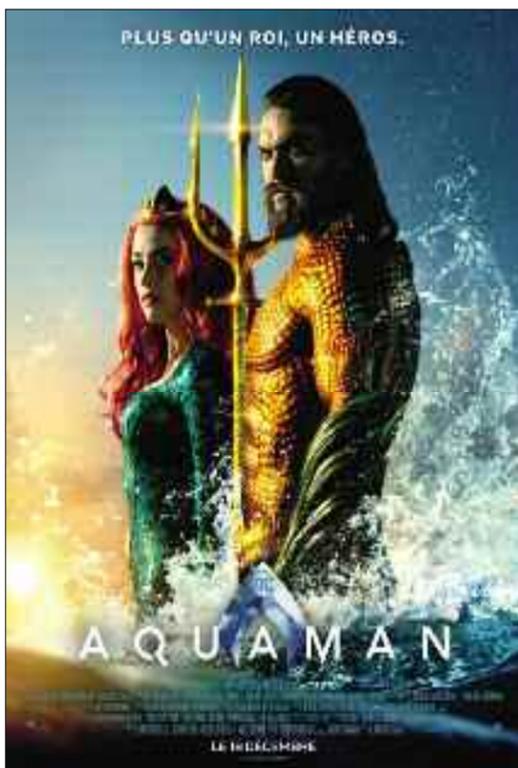


19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.00 Les rois de la pédale
23.30 Eurosport News
00.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



TF1 - 21.05

Aquaman

Film fantastique de James Wan

→ Un superhéros, né d'un père humain et d'une mère Atlante, affronte de puissants ennemis, et notamment son demi-frère, afin de sauver son royaume sous-marin et la Terre. Arthur Curry est né d'un père humain et d'une mère Atlante, la reine Atlanna qui a dû le laisser pour retrouver les siens.

Ciné Frisson - 20.50
Watchmen, les gardiens

Film fantastique de Zack Snyder

→ Dans une Amérique alternative de 1985, alors que la tension entre les États-Unis et l'Union Soviétique est à son paroxysme et que la guerre nucléaire menace, un groupe de super héros retraités mène l'enquête sur le meurtre étrange de l'un d'entre eux.



Ciné Premier - 20.50

John Wick Parabellum

Film d'action de Chad Stahelski

→ Après avoir tué dans un hôtel un membre d'une organisation secrète, un tueur à gages est poursuivi et doit défendre chèrement sa vie. Avec un contrat de 14 millions de dollars sur sa tête, John Wick doit défendre chèrement sa vie. Il n'aurait pas dû tuer un membre de La Grande Table à l'intérieur de l'hôtel Continental.

«Loâbet El Arch» en lice au 14^e FNTF

Des méfaits ravageurs de l'absolutisme

La pièce de théâtre «Loâbet El Arch» (Jeu de trône), une tragi-comédie sur les méfaits ravageurs de l'absolutisme au pouvoir, a été présentée mercredi à Alger, devant un public tenu au strict respect des mesures d'hygiène sanitaire.

Entré en compétition du 14^e Festival national du théâtre professionnel (FNTF), le spectacle «Loâbet El Arch», accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, a été mis en scène par Abbas Mohamed Islem, sur un texte de l'œuvre, «Escorial» du dramaturge belge, Michel de Ghelderode (1898-1962), adapté, puis soumis au traitement dramatique par Rabah Houadef et Fethi Kafi, respectivement.

D'une durée de 70 mn, le spectacle traite d'un monarque en fin de règne, campé par Fethi Kafi, un tyran qui venait d'empoisonner la reine, devenu capricieux et grincheux, affaibli par de multiples trahisons dans son entourage immédiat et un climat de suspicion généralisé, après l'infiltration dans son royaume d'idées complotistes.

Suggérée par des aboiements de chiens, l'insurrection populaire contre la monarchie royale est orchestrée par le bouffon du roi (Aribi Hamdi), qui a fait reculer le bourreau (Mohamed Bezzahi), un serviteur faussement solidaire de son «maître» et tentant de gagner le soutien des deux servantes (Hanane Cherairia et Meriem Fenides), devenues conseillers du souverain et présentes avec lui dans ses moments intimes. Tentant de rétablir la confiance avec son peuple à travers le plan d'urgence, «une viande pour chaque chien», le roi essuie un rejet catégorique de la part de ses administrés qui seraient, eux aussi, infiltrés car ils auraient sollicité l'aide des royaumes étrangers.

«Les rois ne savent pas aimer le royaume et l'amour ne peuvent se rencontrer», cria le bouffon dans la figure de son maître, avant l'arrivée du bourreau qui, à défaut d'offrir son roi à la colère de la rue, le fait fuir pour occuper le trône et faire du bouffon un de ses plus proches conseillers, sous les aboiements intenses des chiens.

Dans une trame poétique aux échanges métaphoriques qui ont mêlé le dramatique au comique, les comédiens, très applaudis par le public, ont brillamment occupé tous les espaces de la scène et réussi à porter la densité du texte, attirant l'attention, selon un spectateur, sur «le droit des peuples à vivre dans une République qui puisse leur

garantir la liberté, la justice sociale et le partage égal des richesses».

Le décor, minimaliste, à dominance rouge, a consisté en un trône au dossier biscornu, présentant des saillies, placé au milieu de l'arrière-scène, entouré de grandes étoffes et bâti sur une double estrade tapissée, au milieu de deux pantalons (longs rideaux de scène) sur lesquels des squelettes de crânes humains sont dessinés.

La cour du roi a également été embellie par une entrée et une sortie disposées en diagonale, faites en arcs fleuris et frappées de projecteurs rougeâtres, restituant ainsi, les atmosphères de solennité de ce haut lieu de l'exercice du Pouvoir.

Œuvre de Mokhtar Mouffok, honoré par le 14^e FNTF, l'éclairage, aux atmosphères feutrées, soutenu par des bouffées de fumées aux fragrances agréables a bien servi les scènes de détente du roi avec ses servantes. La bande son, signée Madjid Mansouri, faite d'extraits de musiques basées sur des patrons rythmiques dans le genre «Aissaoua», entre autre, a été d'un apport concluant au spectacle, appuyant les différentes scènes par des séquences adéquates aux charges émotionnelles portées par les personnages dans les différents tableaux.

Applaudissant longtemps les artistes à l'issue de leur prestation, l'assistance a savouré tous les instants du spectacle «Loâbet El Arch», produit en 2019, par le Théâtre régional de Guelma.

«Sekoura» plaide pour le droit de la femme à s'émanciper

La pièce de théâtre «Sekoura», une comédie noire sur le droit de la femme à s'émanciper et disposer de sa vie, est entrée, jeudi à Alger, en compétition du 14^e Festival national du théâtre professionnel (FNTF).

Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle d'une durée de 75 mn a été mis en scène par Ali Djebbara, sur un texte adapté par Moulay Meliani Mourad Mohamed, du roman «El Malika» (la reine) de l'écrivain Amine Zaoui, présent dans la salle.

Surnom donné à toute femme belle et chic dans les régions berbérophones en Afrique du nord, «Sekoura» (la perdrix en Tamazight), est un nom vernaculaire d'un genre d'oiseaux admiré pour sa beauté et son élégance, mais également prisé comme gibier par les chasseurs. Tout commence dans la morgue d'un hôpital où les premiers extraits du roman, «El Malika» d'Amine Zaoui



sont lus, faisant adhérer les huit employés de la Santé qui y travaillent, s'invitant dans l'histoire de Sekoura, pour pénétrer son univers et incarner ses différents personnages.

Vêtue d'une robe rouge, Sekoura, personnage principal du spectacle campé par Loubna Noui, est une femme libre, à la limite de la désinvolture, sujette à tous les «qu'en dira-t-on ?», car elle venait de divorcer avec son conjoint, sans donner les raisons de sa rupture à l'entourage de son mari.

Retrouvant sa liberté, Sekoura s'est remariée avec un Chinois en qui, elle a trouvé toute l'attention et le respect dont elle était privée avec son premier mari.

Les parents du mari divorcé, rendus par Ali Achi et Michou, la servante jouée par Chaima Ouerad, Abderrahmane par Riad Djefafia, Abdelkader par Brahim Helaimia, l'officier de police par Samir Zafour et le président de l'Assemblée populaire communale, Chihab Eddine Atrous, cherchent tous à percer le secret de cette rupture, jetant l'opprobre sur Sekoura.

Dans la foulée des événements, la servante, victime de la tragédie nationale, raconte son marasme de jeune femme, alors âgée de 16 ans, kidnappée et abusée par plusieurs terroristes, au point de ne pouvoir reconnaître le père de son enfant parti nulle part lui aussi.

Dans un spectacle à rebondissements, l'opposition des visions entre, Sekoura qui veut vivre et disposer de sa vie et tous les autres qui lui dressent des regards obliques, l'accablent de préjugés et la pointent du doigt pour la salir et la déshonorer, a créé une dualité qui a mis à nu l'esprit étroit de l'homme et le regard macho de la société.

Repoussée dans ses retranchements et accablée par la rumeur, Sekoura lavera son honneur en révélant la raison de son divorce qui laissera tout le monde perplexe et sans voix.

Œuvre du metteur en scène, la scénographie fonctionnelle à dominance blanche, a consisté en un décor imposant qui a restitué les atmosphères glacées d'une morgue toute en faïences, annoncée par une entrée en arcade qui s'ouvre sur une symétrie de tables funéraires, utilisées comme bancs ornés de grands éventails évoquant la Chine, qui s'ouvrent et se referment selon les différentes scènes.

Les atmosphères créées par un éclairage, diversifié entre vif et feutré, latéral, facial ou vertical a bien servi le spectacle, tout comme la conception de la bande son, signée Mohamed Zami qui a pris le soin de plaider pour toutes les femmes en Algérie, en faisant voyager la thématique du spectacle à travers des compositions de qualité, conçues dans plusieurs styles musicaux de différentes régions du pays.

Très applaudis par le public, les comédiens ont excellé dans le rendu du spectacle «Sekoura», produit par le Théâtre régional de Souk Ahras.

Le 14^e Festival national du théâtre professionnel se poursuit jusqu'au 21 mars, avec au programme de vendredi, deux pièces de théâtre, «Keddab.com», spectacle en off, de la Coopérative culturelle «Les nomades» de Béjaïa, programmé à l'espace Hadj-Omar (salle annexe du TNA), et «Arlequin, valet des deux maîtres», prestation en compétition, produite par le Théâtre régional d'Oran et programmée au TNA.

R. C.

Rencontre au CRASC d'Oran

Appel à la création d'une instance scientifique de toponymie

L'académicien et linguiste Farid Benremdane a appelé, jeudi lors d'une rencontre à Alger, à la création d'une instance scientifique algérienne de toponymie qui aura pour mission la gestion des noms propres des lieux en Algérie afin d'organiser ce domaine, asseoir un référentiel des appellations et participer à la construction de l'identité et de la mémoire. Le docteur en linguistique et chercheur Benremdane, qui a participé à un projet sur la toponymie au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, a plaidé pour la création d'une «instance officielle» chargée de la gestion des toponymes (noms propres désignant les lieux), car il s'agit d'une «question de souveraineté nationale», faisant état d'une accumulation de connaissance de plus

de 20 ans au CRASC pouvant être mises à profit pour la création d'une telle instance. Faisant état de «dizaines de références» sur la toponymie en Algérie qui pourraient être exploitées à cet effet ainsi que des «thèses universitaires» et des expériences locales, il a cité, à titre d'exemple, le chercheur international en géographie Ibrahim Atoui.

D' Benremdane a insisté, également, sur l'impérative coopération dans ce cadre avec les institutions officielles, à l'instar du ministère de l'Intérieur, le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) et le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE). Il a souligné, dans ce sillage, l'absence d'une instance de toponymie en Algérie, à l'exception de la commission «consultative» au niveau du

Conseil national de l'information géographique (CNIG), à l'arrêt depuis plusieurs années. Les plus grands pays du monde disposent d'instances officielles de toponymie, à l'instar des Etats-Unis et du Canada, a-t-il poursuivi. Evoquant les conclusions du projet de recherche du CRASC, M. Benremdane a relevé l'absence d'une «unification de l'écriture» en Algérie, déclarant que certains noms de lieux dans le Sud algérien, dont plusieurs d'origine amazighe sont écrits de «17 manières différentes tant en arabe qu'en latin». Il a cité, dans ce sens, la ville de «Touggourt» dont le nom amazigh signifie «le haut lieu», précisant qu'elle est écrite de 10 manières différentes, ajoutant que cette «diversité d'erreurs est présente même dans les documents officiels. Après avoir souligné

une différence de sens pour le vrai nom de ce lieu, que ce soit en arabe ou en amazigh», il a relevé que cette confusion a atteint l'international avec Internet. Il a estimé à ce propos que la numérisation va aggraver la situation en l'absence d'une organisation locale de ce domaine.

Cette anarchie a des impacts sur l'identification négatifs pour les toponymes en Algérie, explique M. Benremdane qui a rappelé que ces impacts ont touché aussi «l'identité et la profondeur historique qui s'étend au Sahel», précisant que la France avait déformé les noms propres en Algérie. Cette rencontre a été organisée par le HCA sous le thème «Les dix nouvelles wilayas, toponymie et développement durable».

R. C.

sport

Belmadi par rapport à l'indisponibilité des internationaux :

«C'est un véritable casse-tête»

Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, a regretté la décision prise par la Ligue française de football professionnel, de retenir les joueurs internationaux amenés à évoluer hors de l'Union européenne, privant ainsi la sélection algérienne des services de plusieurs éléments, lors des deux derniers matches des qualifications de la CAN-2021, décalées à 2022.



■ Belmadi a du pain sur la planche.

(Photo : D. R.)

«C'est un véritable casse-tête. C'est le cas de toutes les sélections africaines, notamment celles majoritairement composées de joueurs évoluant en championnat de France. J'essaie de voir les choses du bon côté dans ce genre de situation, il faut toujours trouver des solutions. Dans ce genre de circonstances, qui a priori paraissent négatives et compliquées, il est toujours important de voir quelles solutions adopter», a indiqué Belmadi, dans une déclaration accordée jeudi soir à la télévision nationale. En vue des deux prochains matches, à Lusaka face à la Zambie (25

mars) et à Blida devant le Botswana (29 mars), l'équipe nationale entame lundi prochain un stage au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), avant de s'envoler le lendemain mardi (10h) pour Lusaka, à bord d'un vol spécial.

Qualifiée pour la prochaine CAN au terme des deux précédentes journées disputées en novembre 2020, l'Algérie caracole en tête de son groupe de qualifications avec 10 points, devant le Zimbabwe (5 pts). Le Botswana suit derrière à la 3^e

place avec 4 points, alors que la Zambie ferme la marche avec 3 unités. «Les Français sont les seuls à communiquer d'une manière directe et claire sur ce sujet, cela ne veut pas dire pour autant qu'on est d'accord avec ce genre de décisions, mais au moins ça mérite d'être très clair. Cela nous a permis de prendre nos précautions», a-t-il ajouté. Les clubs de L1 et L2 en France ont décidé de ne pas libérer leurs internationaux amenés à évoluer hors de l'Union européenne pendant la trêve de

mars, en raison d'une possible septaine sanitaire à leur retour. «En l'absence d'exonération de septaine pour les joueurs étrangers internationaux mis à disposition de leur équipe nationale (...), les clubs ne mettront pas à disposition des sélections les joueurs étrangers convoqués pour des matches hors de la zone UE/EEE (espace économique européen, Ndlr) durant la prochaine période internationale du mois de mars», a écrit la LFP dans un communiqué.

Des joueurs tels que Belamri et Slimani (Lyon), Ferhat (Nîmes), Delort (Montpellier), ou encore le gardien de but Oukidja (FC Metz), seront contraints de faire l'impasse sur les deux prochains rendez-vous des «Verts». Par ailleurs, les deux internationaux algériens évoluant en Premier League anglaise, Riyad Mahrez et Saïd Benrahma, retenus par leurs clubs Manchester City et West Ham en raison des restrictions liées au Covid-19, seront indisponibles pour le voyage en Zambie, mais seront éventuellement présents pour le dernier match à Blida face au Botswana.

R. S.

Ligue 1 (19^e journée)

Choc des extrêmes à Magra, derby indécis à Alger

➔ Le leader du championnat de Ligue 1 de football, le MC Oran, sera en appel à l'Est pour défier l'un des relégables, le NC Magra, dans un véritable choc des extrêmes, alors que le stade du 20-Août-1955 abritera un derby algérois indécis entre le NA Hussein-Dey et le MC Alger, à l'occasion de la 19^e et dernière journée de la phase aller, prévue samedi et dimanche. Le MC Oran (1^{er}, 32 pts), qui s'est retrouvé par la force des circonstances leader, suite à la défalcation de six points à la JS Saoura, a été accroché lors des deux derniers matches disputés à la maison, par le CA Bordj Bou

Arréridj (1-1) et l'AS Aïn M'lila (0-0), et tentera de redresser la barre face au NC Magra (18^e, 14 pts), dans un duel qui s'annonce très disputé. La JS Saoura (4^e, 29 pts), dont le moral a été fortement atteint suite à la défalcation de six points pour avoir utilisé un joueur sous le coup d'une suspension face au Paradou AC, effectuera un déplacement périlleux à l'Est pour défier l'AS Aïn M'lila (2^e, 30 pts). Un véritable coup d'arrêt inattendu pour la JSS qui surfait sur une impressionnante série de six victoires de suite. L'ES Sétif (2^e, 30 pts), qui reste sur une mauvaise série de trois

matche sans victoire, toutes compétitions confondues, devra plus que jamais réagir à domicile face au WA Tlemcen (13^e, 19 pts). Même si l'Entente partira favorite dans son ancre du 8-Mai-1945, le WAT abordera ce rendez-vous avec l'intention de créer la surprise et repartir avec au moins le point du match nul, une manière de s'éloigner de la zone de turbulences. De son côté, l'Olympique Médéa (4^e, 29 pts) qui fait du surplace en alignant cinq matches sans victoire, aura une belle occasion de renouer avec la gagne, à l'occasion de la visite de la lanterne rouge le CABBA (20^e, 5 pts), dont le maintien est devenu de plus en plus difficile. La JS Kabylie (7^e, 27 pts), sur une courbe ascendante avec quatre succès de rang, recevra le PAC (4^e, 29 pts), dans une belle affiche qui s'annonce a priori équilibrée et ouverte à tous les pronostics. Vainqueur sur tapis vert de Saoura (3-0), après sa défaite sur son terrain (2-1), le PAC se déplacera à Tizi-Ouzou avec l'intention de revenir avec un bon résultat et viser le podium.

Le CRB à Biskra pour renouer avec la victoire

Le CS Constantine qui occupe la 8^e place avec 24 points chacun, part favoris à domicile face respectivement à l'USM Bel-Abbès (17^e, 15 pts).

L'arrivée du technicien Miloud Hamdi à la barre technique du CSC semble permettre au club constantinois d'amorcer un nouveau départ après un début de saison laborieux, en alignant une belle série de cinq matches sans défaite.

Le RC Relizane (10^e, 23 pts), qui reste sur un succès décroché dans le temps additionnel à domicile face à Médéa (1-0), aura à cœur d'enchaîner une

deuxième victoire de rang, à l'occasion de la réception de l'ASO (13^e, 19 pts). Les coéquipiers du buteur maison Kadour Beldjilali ont réussi à mettre fin mardi à une mauvaise série de cinq défaites de suite, en s'imposant petitement à Chlef devant l'US Biskra (1-0). Le MC Alger (12^e, 20 pts), qui a mis un pied en quarts de finale de la Ligue des champions grâce à la victoire mardi au stade 5-Juillet face aux Sénégalais de Teungueth FC (1-0), sera au rendez-vous du derby face au NAHD (15^e, 18 pts).

Un derby entre deux équipes qui veulent renouer avec la victoire. Si le «Doyen» n'a plus gagné en championnat depuis le 16 janvier en déplacement face à l'ES Sétif (1-0), le Nasria, menacé par le spectre de la relégation, n'aura plus droit à l'erreur.

Enfin, le champion sortant, le CR Belouizdad (11^e, 22 pts), dos au mur après huit matches sans victoire, toutes compétitions confondues, se rendra au Sud pour défier l'USB (16^e, 16 pts), dont la victoire est impérative pour quitter la zone rouge.

A noter que le vainqueur du titre honorifique de champion d'hiver ne sera connu qu'au terme des matches en retard programmés prochainement.

Programme :

Dimanche 21 mars (15h) :

USB – CRB
ASAM – JSS
OM – CABBA
RCR – ASO
NCM – MCO
ESS – WAT
JSK – PAC
CSC – USMBA
NAHD – MCA

EN DEUX MOTS

La JSS perd son match face au PAC sur tapis vert

La JS Saoura a perdu son match, disputé mercredi en déplacement face au Paradou AC, sur tapis vert (3-0) et s'est vu défalquer trois points par pénalité pour avoir incorporé le joueur Oussama Meddahi alors qu'il était sous le coup d'une suspension, a annoncé jeudi soir la Ligue de football professionnel sur son site officiel.

«Les réserves formulées par l'équipe du PAC contre l'équipe de la JSS ont été acceptées par la commission de discipline. Du coup, il a été décidé match perdu par pénalité à l'équipe JSS pour attribuer le gain au PAC qui marque (3-0), en plus d'une défalcation de trois points à l'équipe de la JSS», a indiqué la LFP dans un communiqué. Le joueur incriminé, qui a reçu quatre cartons jaunes avant cette rencontre, remportée sur le terrain par la JSS (2-1) au stade de Dar El-Beïda dans le cadre de la 18^e journée du championnat de Ligue 1, a écopé de quatre matches de suspension ferme en sus de la sanction initiale : un match ferme, précise la même source. De son côté, le secrétaire général de la JSS, Zine Hamadi, s'est vu infliger un mois de suspension ferme, plus 300.000 dinars d'amende pour le club.



Le quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**.
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Stade Mustapha-Tchaker
 Les travaux de réaménagement achevés

le match à suivre

Ligue 1 (19^e journée)
 Choc des extrêmes à Magra, derby indécis à Alger

football

Belmadi
 «C'est un véritable casse-tête»

Champions League

Le football italien à la croisée des chemins

→ Des questions fleurissent et emportent le football italien sur un terrain jusque-là inespéré. Pour certains, notamment les médias, le football devient de plus en plus lent, pour d'autres conservateurs, alors que pour une troisième frange celle-ci estime qu'il s'agit plutôt de manque de moyens.

«Serait-il entré en introspection après l'élimination de tous ses clubs avant même les quarts de finale de la Ligue des champions, une première depuis 2016», s'est interrogé un média étranger.

«Un échec annoncé dans lequel la victime, notre football, est aussi le coupable», a résumé jeudi le *Corriere dello Sport* parti, comme d'autres médias, en quête de remèdes. Les frissons du grand huit européen, l'Italie va les laisser aux Anglais (trois clubs qualifiés), aux Allemands (deux), aux Espagnols (un), aux Français (un) et aux Portugais (un).

Après l'Inter Milan, sortie dès décembre, les trois qualifiés des huitièmes n'auront pas été plus loin : logique pour l'Atalanta Bergame contre le Real Madrid (0-1, 1-3) et la Lazio Rome contre le Bayern Munich (1-4, 1-2), tombés contre des ogres, mais désastreux pour la Juventus contre un FC Porto réduit à dix pendant une heure au retour (1-2, 3-2 a.p.), résume l'AFP.

Ce même média estime que le déclin italien est une tendance forte, sensible



■ Ronaldo et la Juventus ont déçu.

(Photo > D. R.)

depuis la finale 100% italienne de 2003 entre Milan et la Juventus. Un rappel de ses productions illustre le chemin parcouru par ce grand club pour imposer son logo et surtout ses réalisations, voire ses stratégies pour assurer une parfaite relève pour éviter à ce qu'il ne reste pas à la traîne au moment où des équipes européennes ne s'essouffent pas. D'énormes sacrifices témoignent aujourd'hui de ce qui a été fait sur les quinze saisons ayant précédé ce sommet (finale) (1988-2003), l'Italie avait placé onze clubs en finale et remporté cinq trophées. Et depuis : cinq clubs en finale pour seulement deux succès, le dernier remontant à 2010 avec l'Inter de José Mourinho. Un confrère évoquera les dernières réalisations de l'équipe italienne rien que «l'an dernier, l'Atalanta avait sauvé l'honneur en s'invitant dans le Final 8 à Lisbonne, battu par le Paris SG (1-2) en quarts. En

2018, la Roma s'était arrêtée en demi-finale (face à Liverpool) après une 'remontada' contre le Barça en quarts».

Un football en perte de vitesse ?

En perte de vitesse ? Certainement, et l'ex-entraîneur Fabio Capello ne manquera pas de livrer ses impressions «l'Italie ne tient tout simplement plus le rythme d'un jeu qui a fait sa révolution ailleurs, en Angleterre, en Allemagne et en Espagne notamment. «Le football italien est lent», a fustigé le consultant de *Sky Italia* mercredi. «On pense pouvoir gagner avec la tactique, mais ça devient difficile quand tu vas en Europe, contre des équipes avec une telle intensité», a-t-il ajouté, ébloui par la maîtrise du Real ou l'envie permanente du Bayern malgré une qualification quasiment en poche.

«Dans un football moderne où tous les joueurs défendent et attaquent ensemble, Capello a pointé l'anomalie

d'avoir à la Juve un Cristiano Ronaldo «exempté d'aider les autres à défendre. Une remarque sans doute aussi valable pour d'autres stars de la Serie A comme Zlatan Ibrahimovic à Milan ou Franck Ribéry à la Fiorentina. Le défenseur de la Lazio Francesco Acerbi s'est, lui, incliné devant la «mentalité gagnante» des Bavarois : «Ils gagnent et veulent encore gagner».

La finance ?

Au-delà du terrain, l'une des explications est évidemment financière car l'Italie n'a plus forcément les moyens d'attirer les stars. Même la Juventus (10^e du baromètre 2021 du cabinet Deloitte sur la richesse des clubs) et l'Inter (14^e) ont désormais du mal à rivaliser avec Barcelone, le Real, le PSG ou les grands clubs anglais. Les revenus attendus des droits TV des prochaines saisons, actuellement en cours d'attribution devraient, au mieux, permettre un maintien de cette situation mais il semble difficile d'espérer une vraie croissance. «L'argument financier ne suffit pas à expliquer la déroute des stars de la Juve contre Porto.

Sont aussi évoqués, en vrac, un défaut de la formation italienne, quelques internationaux évoluant à l'étranger (Verratti, Florenzi, Jorginho), voire l'état des terrains en Italie qui ne favoriserait pas le beau jeu à l'européenne».

Enfin, le média français estime qu'il s'agit là d'une bonne nouvelle malgré tout pour la Série A : comme l'Inter, devenue pimpante quand son calendrier s'est allégé, la Juve, la Lazio et l'Atalanta vont désormais pouvoir se consacrer au championnat. Avec pour tous un seul objectif : retrouver cette si douloureuse mais si attractive Ligue des champions, conclut-il.

Synthèse de H. Hichem

A voir

- Algérie 4 : NAHD - MCA à 15h
- Algérie 6 : ESS - WAT à 15h

La Der

Mahrez et Benrahma indisponibles face à la Zambie

Les deux internationaux algériens évoluant en Premier League anglaise, Riyad Mahrez et Saïd Benrahma, retenus par leurs clubs en raison des restrictions liées au Covid-19, seront indisponibles pour le match en déplacement jeudi à Lusaka face à la Zambie, dans le cadre des qualifications de la CAN-2021, décalées à 2022, a appris l'APS vendredi auprès de la Fédération algérienne de football. «Mahrez et Benrahma ne seront pas concernés par le déplacement pour la Zambie. La FAF est entrée en contact avec leurs clubs (respectivement Manchester City et West Ham) pour les autoriser à rejoindre la sélection en vue de la réception du Botswana, le 29 mars à Blida. Ils seront éventuellement disponibles pour ce dernier match des qualifi-

cations», a déclaré le responsable de la communication de la FAF, Salah-Bey Aboud. Outre ces deux joueurs, le sélectionneur national Djamel Belmadi était attendu vendredi à Alger, devra également se passer, pour les deux matches, des services des éléments évoluant en Ligue 1 française. En effet, les clubs de L1 et L2 ont décidé de ne pas libérer leurs internationaux amenés à évoluer hors de l'Union européenne pendant la trêve de mars, en raison d'une possible semaine sanitaire à leur retour, a annoncé mercredi la Ligue française de football professionnel. «En l'absence d'exonération de semaine pour les joueurs étrangers internationaux mis à disposition de leur équipe nationale (...), les clubs ne mettront pas à dispo-

sition des sélections les joueurs étrangers convoqués pour des matches hors de la zone UE/EEE (espace économique européen, ndlr) durant la prochaine période internationale du mois de mars», a écrit la LFP dans un communiqué. Qualifiée pour la prochaine CAN au terme des deux précédentes journées disputées en novembre 2020, l'équipe nationale entamera lundi prochain un stage au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), avant de s'envoler le lendemain mardi (10h) pour Lusaka, à bord d'un vol spécial. L'Algérie caracole en tête de son groupe de qualifications avec 10 points, devant le Zimbabwe (5 pts). Le Botswana suit derrière à la 3^e place avec 4 points, alors que la Zambie ferme la marche avec 3 unités.